

Séance de l'après-midi du 26 février 2020

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTES : **Mme JULIE FORGET, présidente**  
**M. JACQUES LOCAT, commissaire**

**CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE PROJET MINIER MATAWINIE  
À SAINT-MICHEL-DES-SAINTS**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 4**

---

Séance tenue le 26 février 2020 à 13 h 30  
Chalet du Mont-Trinité  
220, chemin du Mont-Trinité  
Saint-Michel-des-Saints

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 26 FÉVRIER 2020	
MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	1
<b>PRÉSENTATIONS DES MÉMOIRES</b>	
Mme NANCY MÉNARD (DM70) .....	2
M. SYLVAIN HÉTU (DM68) .....	15
Mme ODETTE SARRAZIN (DM77).....	26
Mme MOSÉE MÉTHOT (DM56) .....	31
SUSPENSION	
REPRISE	
M. CLAUDE BOUTIN (DM92).....	44
M. CARL MARINEAU.....	50
<b>DROIT DE RECTIFICATION</b>	
Mme SUZANNE THIBAULT .....	55
Mme JOSÉE MÉTHOT .....	58
NOUVEAU MONDE GRAPHITE	
M. Frédéric Gauthier .....	60
QUESTIONS DE LA COMMISSION À L'INITIATEUR DU PROJET .....	63
<b>MOT DE LA FIN</b> .....	69
<b>SÉANCE AJOURNÉE AU 3 MARS 2020 À 9 H</b>	

**SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2020**  
**SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**  
**MOT DE LA PRÉSIDENTE**

5 **LA PRÉSIDENTE :**

Bienvenue à cette quatrième séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur le *Projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints*. Bienvenue également aux personnes qui suivent nos travaux par Internet au moyen de la webdiffusion.

10

Je vous demande, s'il vous plaît, de bien vouloir mettre en mode sourdine vos cellulaires et autres appareils électroniques.

15

La prise de photos et de vidéos n'est pas permise au regard du droit au respect de la vie privée des participants à l'exception des médias. Si vous avez des questions à ce sujet, vous pouvez le demander à Annie St-Gelais, la coordonnatrice à l'arrière de la salle.

20

Avant d'appeler le premier intervenant, je tiens à vous rappeler les règles de procédure en audience publique pour cette deuxième partie :

Donc, je demande d'abord aux gens qui se sont inscrits pour cet après-midi d'aller confirmer votre présence à l'arrière de la salle, si ce n'est pas déjà fait.

25

Je rappelle que le temps alloué à la table d'intervenants c'est 15 minutes avec un échange, au besoin, avec la commission d'enquête.

30

Si le temps le permet, et si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire au registre derrière pour soumettre une opinion verbale, même si vous ne l'avez pas déjà annoncé avant le 10 février. Si c'est le cas, ces personnes seront appelées en ordre d'inscription et disposeront de 10 minutes pour leur présentation.

Quelques rappels au sujet de la présentation des mémoires.

35

Il ne s'agit pas nécessairement de tout relire, bien que vous pouvez le faire si ça vous chante, mais l'idée c'est de sortir vos idées principales importantes à exprimer à votre communauté ainsi qu'à la commission, apporter aussi des compléments et des précisions. Depuis le temps que vous l'avez remis, au 20 février, vous avez peut-être d'autres idées à apporter et les mettre à jour si jamais vous avez de nouvelles informations à apporter à la commission.

40 Nous vous soulignons aussi la possibilité de rectifier des faits. Donc, là la fin de la séance, je vais mentionner s'il y a des gens qui veulent rectifier des faits.

45 Une rectification à l'endroit d'un mémoire ou d'une opinion verbale se limite à corriger de façon démontrée des inexactitudes, comme une erreur de date ou de quantité, une fausse référence, une citation erronée et non à se prononcer sur la justesse ou la suffisance d'une analyse ou d'une opinion.

50 Nous aimerions vous rappeler bien sûr l'importance de maintenir un climat serein. C'est ainsi qu'aucun propos diffamatoire ou non respectueux ne sera accepté au cours de l'audience ni aucune manifestation d'approbation ou de désapprobation.

55 Je souligne que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est doté d'une Déclaration de services aux citoyens et met à votre disposition un questionnaire à l'arrière de la salle pour évaluer la qualité de nos services. Nous vous encourageons à le faire et nous souhaitons aussi à avoir des données sur quel type de participant vient à nos audiences, dont l'âge, le lieu de résidence et le moyen de transport utilisé. Vous n'avez pas à inscrire votre nom, ça demeure anonyme.

60

---

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**  
**Mme NANCY MÉNARD**

65 **LA PRÉSIDENTE :**

Voilà. Alors, j'inviterais déjà, dès maintenant, la première participante, madame Nancy Ménard.

70 **Mme NANCY MÉNARD :**

Bonjour, Madame la Présidente.

**LA PRÉSIDENTE :**

75 Bonjour!

**Mme NANCY MÉNARD :**

Ça va bien?

80 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça va bien, vous?

85 **Mme NANCY MÉNARD :**

Oui, ça va bien. Monsieur le Commissaire, Monsieur Locat.

**LA PRÉSIDENTE :**

90 C'est vrai qu'après plusieurs séances, on a tous l'air de se connaître.

**Mme NANCY MÉNARD :**

Oui, c'est ça.

95

**LA PRÉSIDENTE :**

On s'est vu beaucoup, vous avez eu le temps d'observer les commissaires.

100 **Mme NANCY MÉNARD :**

Mais c'est quelque chose, le BAPE. C'est tout un challenge. Moi, j'avoue personnellement, là, ça m'a fait beaucoup travailler, remettre en question beaucoup de choses.

105 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien, nous aussi, c'est pour ça qu'on vient vous voir.

110 **Mme NANCY MÉNARD :**

110

C'est ça, puis merci. Parce que vous avez un gros travail, vous, à lire tous les documents. C'est quelque chose, ces projets-là, puis... moi, je viens ici. Moi, ce que je trouve en premier, c'est que les gens ont tous dit : la mine... tu sais, il y a deux côtés. Il y a les gens qui vivent des commerces qui sont... eux autres, ils veulent l'activité économique puis il y a les villégiateurs qui eux disent, bien, on ne veut pas détruire l'environnement.

115

Puis moi, ce que vous allez voir à travers mon mémoire, moi, j'essaie de trouver une solution commune à tout le monde, O.K.? Moi, j'ai poussé ça beaucoup plus loin, O.K.? Donc, je

120 vais lire mon document. Il va y avoir des émotions, si je parle trop fort, avertissez-moi, ça peut devenir émotif, O.K.

**LA PRÉSIDENTE :**

125 Un peu d'enthousiasme, ça va. Vous l'avez vu, on a laissé passer hier.

**Mme NANCY MÉNARD :**

Oui, c'est ça. Vous ne dormirez pas.

130 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais de l'enthousiasme, ce n'est pas un problème.

**Mme NANCY MÉNARD :**

135 O.K., c'est bon.

**LA PRÉSIDENTE :**

140 C'est la critique des autres qui est le problème.

**Mme NANCY MÉNARD :**

145 Non, ce n'est pas le but. Moi, c'est de dire, j'ai le goût d'avoir une municipalité où tout le monde est heureux. C'est ça, mon objectif derrière ça.

Alors, je commence. Mon arrière-grand-père, mon grand-père et mon père sont nés à Saint-Michel-des-Saints. Moi, je ne suis pas née ici, mais je fréquente la région depuis 45 ans, et ce, depuis l'âge de trois ans.

150 Nous avons une résidence secondaire depuis 1982, elle est située en bordure du lac Taureau, en face de la chute à Ménard. La chute à Ménard, c'est nous autres. Ça fait qu'à environ 1,5 kilomètre de la route du centre du village.

155 Pour moi, le projet minier, c'est une solution facile et malsaine pour attirer temporairement des gens dans la région, afin de générer de l'activité économique et de remplir des classes à l'école. Une mine, c'est la destruction d'un écosystème. Donc, on détruit toute la ressource minérale existante pour aller cueillir une seule ressource, un minerai, et ensuite, on laisse à

160 l'abandon, et ce, de façon durable, un trou et des montagnes de résidus miniers. Moi, j'appelle ça un projet de destruction durable.

165 J'aimerais ça citer une personne qui parlait sur YouTube concernant un projet minier en Guyane. Ils veulent faire un gros projet de montagne d'or et ce qu'il a dit, entre autres, j'ai pris un extrait, il dit :

170 « *Aujourd'hui, on nous dit d'accepter la montagne d'or parce qu'elle va nous permettre de faire des routes, des écoles, de créer des centres d'hébergement pour les jeunes, mais ça, là, c'est la mission des services publics qui n'est pas assumée, en réalité. Donc, ce n'est pas le rôle d'une multinationale (à faire ça), son rôle, c'est de se remplir les poches quelque part et c'est ce qu'on veut dénoncer.* »

Donc, eux autres, il y a un gros, méga projet Montagne d'or, vous allez voir sur Internet, là, vous allez voir c'est quoi l'ampleur.

175 Donc, si Saint-Michel-des-Saints existe encore, là, c'est grâce, justement, à la forêt. Parce que c'est une ressource renouvelable. On a capitalisé dessus. Donc, on l'exploite, puis de mieux en mieux, on ne fait plus des coupes à blanc, donc on s'est amélioré, on s'y amuse et on y vit. Détruire la nature pour créer de l'emploi, O.K. Mais que ferez-vous quand il n'y aura plus de nature? Que ferez-vous pour générer de l'activité économique?

180 Donc, c'est facile à faire de l'argent en détruisant la nature, car elle n'oppose pas de résistance. Elle se laisse défigurer par votre machinerie forestière et minière. Mais se pourrait-il qu'elle soit en train de vous parler et de prendre sa revanche sur l'homme destructeur de la vraie richesse avec tous ces fameux dérèglements climatiques qu'on observe? Poser la question c'est y répondre : Vas-y, nature, il est temps. Choque-toi contre ce vilain humain qui te maltraite depuis tant d'années.

185 J'ai un parti pris pour tout le monde, autant la nature que l'être humain. Moi, je veux que tout le monde soit heureux sur cette planète.

190 En fait, le projet minier, c'est un projet qui cadre parfaitement avec le monde dans lequel on vit. En effet, n'importe quoi est bon pour générer de l'activité économique, même la destruction des écosystèmes à l'échelle planétaire. Il faut de l'argent à tout prix pour survivre. Tant qu'il y a de l'argent à faire, on détruit : Allez les amis, amenez votre machinerie, c'est open bar, on saigne à blanc la planète, tout est beau, Madame la Marquise!

195 Et même la pollution et les problèmes de santé générés par l'activité économique, c'est excellent aussi. Ça génère d'autres activités économiques. Bien, là, écoute, c'est fou, c'est

200 incroyable, les ressources naturelles. C'est une source d'activité économique inépuisable, wow!  
On a trouvé le jackpot, il faut absolument continuer à tout détruire. C'est vers là qu'on s'en va, là.

205 Donc, le système dans lequel on vit nous amène à notre propre destruction. C'est clair. Il  
n'a pas été mis en place pour rendre les gens heureux ni en santé ni dans un environnement sain.  
C'est un système qui prône l'individualisme, la compétition et nous laisse croire qu'avec un certain  
pouvoir d'achat, on pourra jouir d'un certain bonheur. Mais la richesse prônée par ce système  
n'est qu'un leurre, une illusion, car en réalité, la vraie richesse, c'est les humains et la nature.

210 Avez-vous réalisé que le fameux système économique dans lequel on vit est principalement  
basé sur une ressource non renouvelable, le pétrole? Demain matin, plus de pétrole, ça veut dire  
quoi, pour la région ici, là? Il n'y a plus d'industrie forestière, plus de récréotourisme, car les gens  
ne peuvent plus se rendre dans la région. Adieu vos sports motorisés, sea-doo, quad, motos, et  
cetera. Adieu le prêt à manger des épiceries, il n'y aura plus de Provigo, là.

215 Ça fait que l'illusion de l'abondance, comme on la vit, là, elle n'existera plus, là. Ça fait que  
comment on va se nourrir, comment on va survivre? Je ne dis pas de retourner sur la terre  
comme à l'époque de nos grands-parents, mais il y a moyen de vivre d'une autre façon, je vais  
vous en parler tantôt.

220 Donc, en réalité, le problème, ce n'est pas gens. Tout le monde ici veut survivre, incluant la  
nature, les animaux, tout le monde veut survivre. Le problème, c'est le système dans lequel on vit.  
C'est un cancer qui sera bientôt généralisé à la planète tout entière. Donc, tout le monde est  
correct, tout le monde a les mêmes besoins. Ce que je veux dire ici, c'est que le projet minier  
n'assure en rien la pérennité de la région; il vous permettra seulement de survivre via des activités  
économiques seulement quelques années de plus, mais à quel prix?

225 Si la mine part dans cinq ans, tu sais, si la mine part, là, on dit 26 ans, whatever, mais si  
après 5 cinq, elle dit, bien, ce n'est pas rentable, je m'en vais et que, tu sais, on reste toujours  
dans le même modèle de système économique, qu'est-ce qu'on va faire, là, pour entretenir  
l'activité économique?

230 Ça fait que qu'est-ce qu'on pourrait faire, on va-tu accepter un dépotier provincial, genre, on  
pourrait remplir le trou avec des déchets? Une mégaporcherie ou d'autres projets miniers? On  
continue. Et si c'est le cas, ça se peut que les gens ici aient le goût de partir. Tu sais, des  
mégaporcheries, ça existe, là. Ce n'est pas bon pour la nature, ça, puis personne.

235 Ça fait que moi, le BAPE, je suis contente parce que c'est la première fois de ma vie que je  
peux dire ouvertement ma vision du monde. Moi, je veux un monde où tout le monde se sent



240 bien. Ça fait que le BAPE, merci pour ça, O.K., parce qu'il y a une autre façon de vivre qui est possible.

245 Moi, je parle d'un mode de vie où l'homme et l'environnement sont au centre des intérêts et non l'économie. Il y a un choix à faire, puis j'ai fait, moi, des petits cartons, là, j'ai dit : vous choisissez le coeur, vous choisissez l'argent. Je ne dis pas le coeur puis pas de cash. Ce n'est pas ça, c'est : est-ce qu'on veut survivre ou on veut faire de l'argent? C'est quoi votre intérêt premier? Mais moi, je prône de dire, l'homme puis l'environnement, c'est notre ressource, c'est la vraie ressource. C'est la vraie richesse.

250 Donc, il y a des modes de vie qui existent déjà, qui s'appellent... de type écovillage. Il y a des regroupements mondiaux, la tendance s'en va vers ça. C'est des modes de vie qui ne dépendent plus du tout du système économique. Parce que là, quand on parle de la mine, on ne veut pas la mine, mais on reste toujours dans un même système économique. Ça ne marche pas. Il faut vraiment dire : « Ciao! On s'en va ailleurs. » Il faut décrocher, là. Sortez de ce mode de vie là, on est en train de se détruire.

255 Donc, le but, c'est de devenir une région autosuffisante. Une planète autosuffisante, tel que l'écovillage de Ham-Nord. C'est au Québec puis ça fait 35 ans qu'il existe. Ça fonctionne, là. Donc, au lieu de penser toujours à créer de l'activité économique non durable, là on passerait notre temps à développer la région avec plein de projets originaux pour qu'elle n'ait plus besoin d'activités économiques pour survivre. Ça, c'est durable, c'est stimulant, c'est créatif au bout.

260 Ça fait qu'actuellement, c'est certain, là, vous allez dire : ah, c'est utopique, ah, ça ne marchera pas. O.K. Mais là, moi, ce que je veux dire, c'est je suis d'accord, actuellement, on n'a pas le choix de poursuivre l'idéologie du système économique, mais il n'y a rien qui empêche de développer en parallèle des projets qui tendent vers une municipalité, puis une MRC Matawinie autosuffisante et durable. Puis j'y crois en tabarouette!

270 La ressource première d'un écovillage, c'est la nature. Puis ça part bien, on l'a, puis elle n'est pas trop maganée. Puis on est chanceux, notre municipalité n'est même pas agricole, ça fait qu'il n'y a pas de fumier de porc puis de poulet, on ne l'a pas maganée, ici, la ressource, elle est belle.

275 Ça fait que si on considère qu'on est en transition, en ce moment, là – là, je veux dire, il faut continuer un certain temps à générer de l'achalandage et de l'activité économique, mais là, je dis : bien, O.K., là, ils ne veulent pas... là, on va me dire : bon, là, si on ne fait pas de mine, qu'est-ce qu'on va faire? O.K., j'ai réfléchi à ça, j'ai dit, je vais vous sortir... moi, je vais vous en pondre des projets. Je suis allée, là, j'ai fait ma job.

280 J'ai dit, O.K., on pourrait mettre des nouveaux événements sportifs, faire des partenariats  
avec Vélo Québec, avec la MRC, pour faire des défis vélo à travers les différentes municipalités  
de la Matawinie. On pourrait faire des défis cycloportifs à Saint-Michel-des-Saints, comme à  
Saint-Donat. Des compétitions de snowkite, de kite surf. Snowkite, on a un terrain de jeu  
incroyable, puis il n'y a pas grand monde qui le sait, ils disent : ah, c'est loin de Montréal. Mais on  
a des auberges pour héberger les gens, puis il y a même des compétitions annuelles. On pourrait  
faire... écoute, ce serait merveilleux.

285 On pourrait faire une traversée du lac Taureau, du réservoir Taureau, un peu comme en  
Gaspésie, ils font la traversée de la Gaspésie en ski de fond et en raquettes. On pourrait faire des  
courses de bouette. Écoute, pour faire marcher l'économie, c'est rendu qu'on tripe à se pitcher  
dans la bouette, ça fait qu'allons-y fort. Ça fait qu'on pourrait faire des courses de bouette  
290 annuelles, surtout au printemps, ici, il y a de la bouette partout, ça fait que ce serait bon.

Je veux dire, le but, je veux que vous riiez puis que vous soyez conscients qu'il y a un autre  
monde de possible, tu sais. On pourrait faire des compétitions de course extrême en automne, il y  
en a à Saint-Calixte. C'est un parcours de cinq kilomètres avec plein d'obstacles. On pourrait faire  
295 des compétitions de vélos de montagne. Ça, c'est un début, là. O.K.?

Moi, je pourrais introduire aussi une activité qui s'appelle le disc golf. Le disc golf, là, je veux  
juste dire globalement c'est quoi, là. C'est qu'au lieu de frapper une balle de golf dans un trou, on  
cherche à lancer des frisbees, c'est des disques dans des paniers. C'est une activité de plein air  
300 amusante pour toute la famille. Pas besoin d'initiation pénible, pas besoin de gros  
investissements, juste un disque qui coûte 10 \$ - 12 \$ puis c'est bon.

C'est un sport qui a débuté dans les années 70, aujourd'hui on trouve plus de 7 500  
parcours autour du monde. De ce nombre, plus de 6 000 sont au Canada et aux États-Unis. Le  
305 sport a même son association professionnelle, la Professional Disc Golf Association.

Donc, au Québec, il y a déjà des parcours de disc golf sur les terrains de golf même. Il y en  
a un à Saint-Jean-Baptiste, un à Granby, un à Trois-Rivières. Il y a des parcours dans les parcs  
régionaux, dans celui de Mont-Ham, du parc régional de Saint-Bernard, du parc régional du Bois  
310 de Belle-Rivière à Mirabel. Donc, c'est faisable puis ça cohabite avec le golf. Ça fait que là, je  
suis en train de vous dire, au golf, si vous voulez faire du cash, vous investissez dans le disc golf,  
vous allez en faire de l'argent, là.

Ça fait qu'une autre optique, c'est de faire des nouveaux festivals. Écoute, ici, là, on pourrait  
315 faire un festival de la pitoune. Vous n'avez pas pensé à ça? Tu sais, ici, là, les bûcherons à  
l'époque – on vient d'une municipalité de bûcherons, ça fait qu'on pourrait faire un beau festival,  
des compétitions de sciage de bois à l'ancienne, des épreuves de drave, ça ferait...

320 Vous avez déjà des beaux festivals, mais on pourrait en rajouter. On pourrait faire des festivals qui mettent en valeur les produits locaux. Les petits fruits, et cetera. Des festivals de musique, oui, il y a le festival western, mais on pourrait faire des festivals pour mettre en évidence les talents des gens.

325 Festival de la symphonie des couleurs, comme à Saint-Donat. On a de la forêt luxuriante, bien, faisons un festival. Un festival du cerf-volant, il y en a un à Grandes-Piles. Et un festival du film du court métrage. On continue. On pourrait mettre en place aussi un centre d'éducation, de sensibilisation à la nature. Il serait temps. La nature, là, ce n'est pas juste là pour être exploitée. Il faut se réconcilier avec cette nature et apprendre à la connaître et à l'apprécier, pas juste voir un potentiel financier.

330 Tu sais, faire découvrir, goûter les plantes comestibles, médicinales. On pourrait avoir un beau partenariat avec les gens de Manawan. Eux autres, ils pourraient tellement nous cultiver puis en plus, ils font ça dans leur réserve. On peut aller, comme touristes, aller là-bas apprendre sur la nature. On peut avoir des sentiers d'art, faire des activités artistiques, du land art. Le plus bel exemple que je peux vous donner, c'est le Parc régional de la Rivière du Nord à Saint-Jérôme. Je suis allée visiter, ça, je n'en revenais pas. J'ai dit, ce serait exactement ça qu'il faudrait avoir ici.

340 Aussi, pour faire une activité économique durable, on pourrait accueillir un développement de minimaisons. Ici, là, il y a très peu de municipalités qui offrent ça. Au Québec, il y a juste Lanthier, puis peut-être Sherbrooke, mais il y a plein de gens. Surtout qu'économiquement, maintenant, les maisons, elles ne servent même plus à y vivre dedans, ça sert à faire de l'argent. Ça fait que tu sais, les gens, ils ne sont plus capables d'acheter des maisons. À Montréal, ce n'est plus achetable. Les loyers, ça monte, il y a de l'inflation à ne plus finir.

345 Ça fait que si on offrait ici un quartier, au lieu d'avoir une mine, cet espace-là, on le garde pour faire un beau développement de minimaisons, réglementé, mais ça assurerait des gens à temps plein ici, là. En tout cas...

**LA PRÉSIDENTE :**

350 Vous avez trois minutes.

**Mme NANCY MÉNARD :**

355 Oui, c'est correct. Ça fait que, mais tu sais, en voulant dire, tout le monde chiâle, mais j'en ai des projets. En tout cas, je continue? Bien, c'est bon. Ça fait que là, pour mettre en place un mode de vie durable, O.K.? O.K., je vous ai dit, on favorise l'activité économique. Maintenant, il faut, en parallèle, aller vers un mode de vie durable.

360 On a le service de taxi-bus qui existe déjà. L'école, ici, au lieu de juste produire des futurs  
consommateurs, bien, on pourrait plutôt s'en servir comme une école pour apprendre à vivre en  
communauté, apprendre à respecter la nature, à créer des humains créatifs, au lieu de juste  
produire des gens qui consomment.

365 On pourrait aussi développer le potentiel nourricier de la région, produire du sirop d'érable,  
produire des confitures, produire des trucs pour guérir avec les plantes médicinales.

370 Moi, j'ai déjà commencé à lire sur les plantes de la forêt boréale. C'est connu, là. On  
pourrait développer la permaculture, jardin collectif communautaire – ça s'est fait à Saint-Félix, ça  
a été un super succès l'été passé – produire notre propre miel, avoir une ferme commune. Des  
vaches, des poules, mais pas juste individuel, commun. Développer une monnaie locale, mettre  
en place des ruches d'art afin de réutiliser de façon créative les choses qu'on jette normalement  
aux vidanges.

375 Conclusion, penser à faire une mine pour moi, ce n'est pas aimer sa région. Quand on aime  
notre région, on ne souhaite pas la détruire, au contraire, on veut la faire connaître et la protéger à  
tout prix.

380 Le système dans lequel on vit n'assure pas du tout la durabilité de la planète. Il est temps  
que l'on commence à envisager une nouvelle façon de vivre en dehors de ce dernier. Si on  
s'entête dans le système actuel, c'est la fin assurée de l'espèce humaine, c'est garanti. Ce n'est  
qu'une question de temps.

385 Des solutions existent, le mode des écovillages. Pourquoi Saint-Michel ainsi que la MRC de  
Matawinie ne seraient pas les premiers à amorcer ce virage, à devenir des précurseurs d'un  
nouveau monde qui, cette fois-ci, serait durable, finalement. Imaginez ça : la MRC Matawinie  
serait reconnue et enviée pour son originalité, son respect de la nature, son ouverture d'esprit et  
ses idées innovantes et où sa richesse première serait la santé et le bonheur de son écosystème.  
C'est ça, exactement.

390 C'est bon. C'est fait!

**LA PRÉSIDENTE :**

Bravo, vous l'avez fait à l'intérieur de 15 minutes.

395 **Mme NANCY MÉNARD :**

C'est excellent, O.K.

**LA PRÉSIDENTE :**

400 Puis en plus, ma question c'est quelle est votre vision alternative et vous l'avez tout établie.

**Mme NANCY MÉNARD :**

405 Bien, c'est ça. Mon mémoire, au début j'avais fait...

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, ce n'était pas dedans, alors...

410 **Mme NANCY MÉNARD :**

Mais c'est ça. C'est qu'au début dans mon mémoire, j'avais mis cette vision-là puis on m'avait dit que c'était un peu utopique, mais moi, c'est mon âme qui parle, tu sais. Puis c'est ça, dans le fond, j'ai fait... mon mémoire, ce serait plus ça. C'est d'inclure tout ça. C'est de dire que...  
415 c'est ça, c'est que si on ne propose pas ça, c'est parce que les gens, ils vont dire : bien, là, si vous ne proposez rien, qu'est-ce qu'on fait? On veut rendre... le seul moyen c'est de rendre la mine acceptable. Mais pour moi, ce n'est toujours pas acceptable. Ça fait que moi, j'ai dit, je vais me casser la tête, là. On ne fait pas ça sur cette planète, je vais le faire, moi.

420 Ça fait que je me suis dit, qu'est-ce qu'on peut faire, bien, chercher d'autre avenue. Avant, les Amérindiens, on pouvait bien rire d'eux, mais si vous regardez dans le fond, il y a un cadre, là, puis qui dit c'est quoi leurs valeurs. Bien, ce n'est pas de vivre à l'ancienne, mais c'est de dire, la ressource, la richesse, ce n'est pas du cash. Ça ne se mange pas du cash, là. La vraie richesse c'est l'humain. Apprendre à vivre entre nous puis apprendre qu'on n'est pas les seuls sur la  
425 planète. Il y a des insectes, il y a des animaux. C'est beaucoup plus vaste qu'on pense.

Puis de devenir juste un consommateur, puis faire des activités pour se divertir, ce n'est pas ça, être humain. L'humain, ça a beaucoup de potentiel, puis il faut l'utiliser, ce potentiel-là, il faut qu'il serve à quelque chose, comprenez-vous?

430

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que cette vision-là – bon, là, c'est la vôtre parce que vous avez pris le temps, évidemment, le BAPE c'est court puis à un moment donné, il faut le faire – mais est-ce que vous  
435 avez eu des discussions avec d'autres? Est-ce que c'est une démarche qu'il y a à Saint-Michel-des-Saints qui commence ou...

**Mme NANCY MÉNARD :**

440 Bien, le BAPE me permet enfin de dire ma vision, parce que ça fait 20-25 ans que je  
réfléchis à ça, moi. Je vois que le système est en train de nous tuer, là. Ça fait que moi, ce que je  
planifie de faire c'est, entre autres, aller me cultiver, aller un mois dans un écovillage, le vivre,  
parce que pour le mettre en place, il faut le connaître, mais le BAPE me permet de le partager  
avec les autres. Parce qu'en général, les gens : « Ah, Nancy, c'est trop compliqué ce que tu dis. »  
445 Tout le temps, on me ferme, tu sais, c'est comme si l'humain dit : non, non, c'est un système, on  
ne peut pas changer le monde. Moi, je suis écoeurée de ça, là.

C'est comme, je vous le dis, tant mieux si vous êtes là, vous autres, au moins, j'aurai pu le  
partager à vous autres, mais oui, il y a un mode qui existe, qui existait avant ce monde  
450 économique là. Je ne suis pas contre l'argent, mais on ne doit pas être au service de l'argent. Ce  
n'est pas ça, c'est inverse. Parce que là, si on continue à tout... c'est qu'on s'en va à notre perte,  
là.

Les changements climatiques, la planète, elle dit : eh! Je suis écoeurée de me faire trouer,  
455 percer, arracher, là. Lâchez-moi! Tu sais, ça fait qu'on veut tous survivre, on veut tous la même  
affaire. On peut-tu se le dire, là? Je parle en Québécois, mais c'est ça, c'est mes tripes qui  
parlent, là. On peut-tu se le dire qu'on veut tous la même chose? C'est ça, le point. C'est juste ça.

Puis au lieu de juste dire que je ne le veux plus, je me suis donné le trouble de vous dire :  
460 j'en vois des possibilités. Allons vers un monde en transition puis, eh, si on voulait faire ça ici, on a  
tout ce qu'il faut. La nature n'est pas maganée, il y a déjà un potentiel récréotouristique. C'est  
juste de dire : on fait un petit virage en douceur puis que tout le monde embarque. Parce que s'il y  
a de la division – ici, il y a les gens résidents puis les villégiateurs, tu sais, on ne s'aime pas.

465 Nous autres, on arrive ici, c'est sûr, on n'a pas besoin de job, ça fait qu'on ne veut pas. Tu  
sais, ça ne marche pas. Tu sais, c'est ça, c'est qu'il y a un conflit parce qu'on n'a pas les mêmes  
intérêts en venant ici. Eux autres, ils veulent exploiter la nature pour survivre, puis nous, on veut la  
nature pour en jouir, tu sais. Ça fait que ça ne marche pas.

470 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien, merci d'avoir détaillé votre vision parce que justement, c'était sa ma question puis là,  
bien, c'est clair.

475 **Mme NANCY MÉNARD :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

480 Et l'autre question que j'avais, c'était plus l'idée, parce que dans votre interprétation, dans votre mémoire, c'est l'idée que vous avez, plutôt votre analyse à vous, c'est que l'arrivée de la mine pourrait avoir des effets d'effondrement sur le secteur touristique.

**Mme NANCY MÉNARD :**

485 Oui. Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

490 Donc, est-ce que selon vous, cet effondrement-là, c'est l'ensemble de l'activité touristique ou c'est plus restreint à Saint-Michel-des-Saints? Est-ce qu'il y a des idées...

**Mme NANCY MÉNARD :**

495 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

500 Je sais que, bon, vous ne trouvez pas le projet acceptable, entre autres.

**Mme NANCY MÉNARD :**

Oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

505 Mais disons qu'il y a une mouvance quelconque, est-ce que selon vous, on peut maintenir la notoriété de Saint-Michel-des-Saints, malgré la mine?

**Mme NANCY MÉNARD :**

510 Bien, non, mais, je veux dire, ce n'est pas attirant. Puis un exemple que j'ai mis dans mon mémoire c'est à Thetford Mines, on va sur le site : « Visite patrimoniale » puis ils disent : « Venez visiter nos lacs turquoise puis nos montagnes de résidus. » Eh, c'est du marketing, je vais aller me baigner là-bas, moi, là. Tu sais, je veux dire, à un moment donné, c'est jusqu'où on va pousser l'aberration?

515

520 Parce qu'ici, ils disent, ils veulent faire un quartier Nouveau Monde. Moi, ça m'est venu en tête, j'ai dit : Quartier nouveau trou, là. Tu sais, je veux dire, ça n'a pas de bon sens. On va amener de l'activité économique, on détruit puis après ça, on construit avec des pistes de vélos de montagne. C'est aussi bien de dire, on va repenser à notre affaire puis on va les développer autrement.

525 C'est ça, c'est que ce n'est pas winner pour la région. Les gens viennent ici puis ils vont savoir qu'il y a une mine. Turn-off, là, complètement. Peut-être que ça n'impactera pas tout, mais déjà, juste d'avoir une mine, puis c'est ouvrir la porte à autre chose. Tu sais, on dit un chiffre de 26, mais ça peut être cinq ans. Puis là, après ça, la municipalité, elle va être poignée encore puis là, elle va dire... puis si on a ouvert la porte à une mine, bien, il risque d'y en avoir une autre, et une autre. Ça ne finit plus, là.

530 C'est que ce n'est pas... le système de notre planète, il n'est pas durable. Il faut arrêter de l'encourager.

**LA PRÉSIDENTE :**

535 Parfait.

**Mme NANCY MÉNARD :**

540 Tu sais, c'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

545 Merci beaucoup. Monsieur Locat, avez-vous une question?

**LE COMMISSAIRE :**

Non.

550 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est bon. Merci beaucoup pour votre intervention.

**Mme NANCY MÉNARD :**

555 Ça me fait plaisir.



**M. SYLVAIN HÉTU**

560 **LA PRÉSIDENTE :**

J'inviterais maintenant monsieur Sylvain Héту. Bonjour!

565 **M. SYLVAIN HÉTU :**

Bonjour! Ça va bien?

**LA PRÉSIDENTE :**

570 Aujourd'hui, tout le monde me demande comment ça va, puis pas hier.

**M. SYLVAIN HÉTU :**

575 Bien oui. Bien, c'est peut-être la température et... on commence à avoir des signes de printemps.

**LA PRÉSIDENTE :**

580 C'est peut-être la tempête de neige, là, qui nous met dans cette ambiance-là.

**M. SYLVAIN HÉTU :**

585 Peut-être. C'est peut-être ça. Je vais me présenter. Mon nom, c'est Sylvain Héту. Je suis résident villégiateur à Saint-Michel-des-Saints, plus particulièrement au domaine Lagrange depuis plus de 17 ans.

590 J'ai acheté deux terrains, dans le fond, que j'ai amalgamé ensemble et puis dans le but de m'y construire, ce que j'ai fait. On s'est autoconstruit, on a construit un chalet familial, même une résidence secondaire parce qu'il est préparé pour ma future retraite, c'était ça, à la base. Puis je tiens à préciser aussi qu'au moment où j'ai choisi cette place-là à Saint-Michel-des-Saints, ce n'est pas parce que j'ai choisi Saint-Michel-des-Saints, mais c'est bel et bien les promoteurs de Saint-Michel-des-Saints, dont monsieur Lagrange qui faisait de la promotion à ce moment-là, qui m'a attiré ici.

595 Donc, ce n'est pas par hasard... c'est un peu par hasard, mais en même temps, ce n'est pas par hasard, c'est parce qu'on voulait nous avoir ici en tant que villégiateurs. Ça fait que ça, c'est assez important de le regarder.

600 Aussi, le domaine Lagrange existait jadis, il y avait une association qui y faisait régner la  
paix, qui enlevait – on contrôlait la nuisance, le bruit, et puis on avait une association qui vérifiait  
ça et puis qui s'assurait que ces règlements-là étaient suivis. C'est pour ça qu'on appelle ça un  
domaine, puis c'était un domaine privé.

605 Aujourd'hui, l'Association, naturellement, est dissoute, elle n'existe plus. Par contre, les  
règlements sont encore respectés, en tout cas pour la plupart, et puis c'est encore tranquille en ce  
moment.

610 Donc, vous comprenez un peu pourquoi que je veux faire valoir mes points et puis  
j'aimerais vous parler de mes préoccupations à l'égard du projet minier. En premier lieu,  
naturellement, je vais rentrer dans la même chose que plusieurs autres ont fait avant moi.

615 Depuis le début du projet minier, Nouveau Monde Graphite nous dit qu'ils sont sensibles  
aux préoccupations des gens et que le but est d'aller dans le sens d'une acceptabilité sociale.  
Moi, je regarde, naturellement, comme tous on a fait pour la plupart, le document DA9, le dernier  
sondage Léger qui dit qu'il y a 82 % de la population qui sont en faveur ou très favorables. Donc, il  
y a une acceptabilité sociale. Ce qui est, dans le fond, quand on regarde ça plus profondément  
dans le document, on voit qu'il y a juste 5 % des villégiateurs qui ont été sondés. Donc, ça  
équivalait à 15 villégiateurs sur, mettons, 301 résidents. Donc, il y a 286 résidents permanents là-  
dedans.

620 Je trouve que la balance est pas mal injuste, on n'a pas la vraie vision de l'affaire. Donc,  
pourquoi qu'on a été mettre ou soumis une espèce de sondage pour un peu en mettre plein la  
vue? Moi, je trouve que c'est ça que, à mon avis, c'est ça qu'on a voulu faire. On a voulu dire :  
regardez, on a un beau sondage, là, 82 % du monde sont pour. Mais dans le fond, en réalité, si on  
regarde, il y a 5 % des résidents villégiateurs là-dedans, puis ce n'est pas beaucoup, 15 là-  
dedans sur 301.

630 Donc, est-ce que, au bout de la ligne, est-ce qu'on a vraiment une acceptabilité sociale?  
C'est la question que moi, je pense qu'on devrait se poser parce que je ne crois pas, en ce  
moment, qu'il y a une acceptabilité sociale. Je pense que Nouveau Monde, dès le début, aurait dû  
s'attarder un peu plus aux villégiateurs. Pourquoi je dis ça? Parce que moi, ça m'a pris, il a fallu  
que je fasse deux, trois contacts. Quand j'ai commencé à entendre parler qu'il était pour y avoir  
un projet de mine, je me suis dit : bon, bien, O.K., il y a de l'air d'avoir un projet de mine, je  
sympathise, c'est quoi.

635 Puis il n'y a jamais personne, ni la municipalité ni... tu sais, qui sont venus dans le domaine  
me dire : eh, Sylvain, il y a quelque chose qui va se passer dans ton coin. J'en ai entendu parler,  
tout simplement que je l'entendais au village en allant acheter du bois au BMR, et puis les voisins,

640 un peu, puis tout le monde était un peu incertain. Ça fait qu'il a fallu que je fasse deux, trois contacts à Nouveau Monde Graphite au début, pour dire : regarde, j'ai eu aucune communication. Puis c'est à partir de ce moment-là qu'ils ont décidé de me mettre, dans le fond, en communication, avec toutes les nouvelles communications, les séances qu'ils ont faites et ainsi de suite.

645 Et puis aussi, j'ai démontré plusieurs fois, étant donné de où est-ce que je suis situé dans le domaine Lagrange que, dans le fond, si on regarde le plan d'acquisition de un kilomètre, moi, je suis à 1,08 kilomètre ou 80 mètres, si vous aimez mieux, de la ligne, finalement, qui a été déterminée. Ça fait que moi, je me pose comme question, 80 mètres, c'est-tu une si grosse différence du un kilomètre? C'est sûr qu'on va parler 82, 90 et ainsi de suite, mais quand même, c'est pas mal à proximité.

650 Donc, aussi, je veux parler aussi du bruit par rapport au projet minier. Je suis très inquiet face au bruit que les activités de la mine pourraient causer. Au niveau des bruits qui sont reliés aux opérations, on disait que, et on a dit qu'il y a un impact de maximum, à ceux qui sont près, à proximité du site, de 45 décibels puis plus qu'on s'éloigne, moins qu'on a d'impact et ceux dans le village, ils ont plus ou moins d'impact.

655 On dit aussi par contre dans le document, au niveau de la construction du site minier, que ça se pourrait qu'il y aurait des exceptions puis qu'on atteindrait 55 décibels et le soir aussi. Et puis ça, on le voit dans le tableau PR3.5, Tableau 3, note 2. Puis il y est carrément inscrit qu'en soirée, si la situation le justifie, le niveau sonore peut atteindre 55 décibels.

665 La construction pour moi, ce n'est pas juste la mine, c'est aussi toutes les autres choses qu'on va mettre en place. Donc, il y a la construction de la mine, le creusage, le site principal, mais il y a aussi la route d'accès. Pour moi, encore une fois, où est-ce que je suis situé, que ce soit le plan B ou le plan C, je suis impacté, c'est à moins de 200 mètres de chez moi et puis ils vont construire sur, en ce moment, un chemin, finalement un ancien chemin forestier qui s'est refermé avec les années ou presque. En ce moment, là, il a été un petit peu travaillé dernièrement parce qu'on sait qu'il y a eu des travaux qui ont été faits, mais un petit peu d'élagage et ainsi de suite. Par contre, il passe à peine un 4 roues, puis c'est de temps à autre qu'il y avait de la circulation.

670 Maintenant, je vais me ramasser ou on va se ramasser, au domaine Lagrange, avec une route de 35 mètres de large pour laisser passer les VTT, les camions, les motoneiges, les piétons, envoie donc, la visite, let's go. Puis là, je vais me ramasser avec ça, puis je n'avais pas de circulation. Ça, pour moi, c'est un gros impact, une grosse nuisance.

680 L'autre chose que je vois aussi, c'est qu'en plus de la belle malchance que j'ai, bien, à côté de chez moi, bien, ils vont construire six triplex. Donc, on parle six triplex, 18 familles ou 18 mineurs ou appelez-les travailleurs qui vont être hébergés juste à côté de chez moi, ce qui fait que, finalement, moi, j'ai choisi la place pour avoir une tranquillité, un chalet en plein milieu de, en ce qui me concerne, d'un centre de villégiature, j'ai à peu près zéro voisin. Les seuls voisins que j'avais sont à peu près à 500 mètres de chez nous.

685 Là, je vais me ramasser avec une famille de 18 travailleurs qui vont être à côté de chez nous. Donc, ça aussi, ça va générer d'autres nouvelles sources de bruit. La circulation sur un domaine que j'ai choisi à la base comme étant un domaine tranquille, paisible, pas de bruit, où tout le monde se respecte. C'est pour ça que le domaine Lagrange existait.

690 Donc, comme je vous dis, il n'y a pas à dire, les résidents du domaine Lagrange sont bien choyés dans ce projet-là – sarcastiquement, naturellement.

695 Je ne suis pas un expert aussi, j'aimerais parler au niveau de l'eau. Mais j'ai fait des recherches puis en lisant plusieurs études, plusieurs documents abondent dans le sens contraire de Nouveau Monde en ce qui a trait à la disposition des déchets miniers. Je suis très préoccupé par cet enjeu, car selon deux études qui ont été rendues publiques, selon la Coalition Québec meilleure mine et l'organisme MiningWatch Canada, référence au document DC3, il y a des risques majeurs de contamination de l'eau.

700 Puis il y a deux experts reconnus, Jim Kuipers puis Philippe Marion, qui se sont prononcés à l'effet que la méthode utilisée pour l'enfouissement des déchets n'a pas été prouvée comme étant une méthode efficace et à toute épreuve. On parle d'enfouir des milliers de tonnes de déchets qui contiennent des tonnes d'acide et de métaux lourds. C'est énorme, en tout cas. Les experts ont pointé plusieurs lacunes, justement, et affirment que Nouveau Monde Graphite aurait sous-estimé le risque de l'eau, d'autant plus que l'initiateur prétend avoir un plan béton pour empêcher la pollution pendant plus de 100 ans.

710 Selon un des experts, Jim Kuipers, la méthode de codisposition des déchets miniers, ça a été dit d'autres fois aussi, des déchets miniers à sec avec une couverture capillaire, ça n'a jamais été démontré nulle part ailleurs dans le monde avec autant de contaminants sulfurés et réactifs.

715 L'autre expert, Philippe Marion, lui, dit qu'il manque de données cruciales en ce qui a trait à la réactivité chimique des minéraux contaminants, ce qui fait qu'on ne peut démontrer hors de tout doute qu'il n'y a pas de risque réel d'oxydation ni de risque de manipulation au niveau des contaminants.

720 Moi, ça m'inquiète de savoir qu'il y a des experts chevronnés qui disent que tous les risques n'ont pas été pris en compte; et puis Nouveau Monde Graphite disent, eux autres, que non, ça a tout été modélisé, ça a tout été vérifié et donc, je suis un peu sceptique à l'effet de qui je devrais croire. Je devrais croire Nouveau Monde Graphite qui veut, finalement, être en bourse, qui veut faire de l'argent, qui veut promettre des jobs aux gens ou deux experts qui ont regardé ce projet-là, puis ils ont dit : non ça ne fonctionne pas. Puis c'est des experts chevronnés, eux, ils n'ont aucun bénéfice dans ce projet-là. Donc, pour moi, en ce qui me concerne, ça me pose des gros questionnements.

725 Au niveau de la pollution. Dans l'étude d'impact, Nouveau Monde Graphite disent qu'ils seront éventuellement à zéro émission, mais ils se donnent cinq ans pour y arriver. On en a parlé plusieurs fois et puis ça, c'est si la technologie le permet. Et si aussi c'est viable économiquement.

730 Dans un contexte d'urgence climatique, on le sait, là, à peu près partout dans le monde, il y a des choses extraordinaires qui se passent, justement à cause qu'on ne fait pas attention à notre planète, puis on le sait aussi que les gaz à effet de serre en ce moment, c'est un gros problème. Pourquoi qu'on n'attend pas quelques années encore puis de partir 100 % électrique dès la base, et puis dès le début au lieu de détruire, finalement, ou de rajouter des gaz à effet de serre? Parce qu'en ce moment, si on rajoute tous les génératrices, les concasseurs, les camions, tout fonctionne au diesel pendant cinq ans, on rajoute quand même des gaz à effet de serre qui ne sont pas, en ce moment, dans l'air en ce moment à Saint-Michel-des-Saints.

740 Donc, si on attendait un petit peu plus, il n'y a pas d'urgence au niveau du graphite, les stocks sont bons puis, en plus de ça, je dirais qu'il y a aussi d'autres places qu'à Saint-Michel-des-Saints qui fait qu'on pourrait avoir des mines de graphite. Je ne veux pas... et comme je vous dis, il y a un deuxième projet de mine de graphite qui dit que – Mason Graphite, qui est dans le coin de Baie-Comeau – qu'eux peuvent produire le double de tonnage et avec un meilleur rendement. Non, le double... oui, c'est ça, de tonnage avec une meilleure teneur, une teneur plus élevée qu'ils prévoient produire.

745 Il faut aussi noter que dans la région de Saint-Michel-des-Saints, on a des avantages qu'on disait à cause des lignes électriques, où est-ce qu'on est situé. Mais dans le coin de Baie-Comeau, ils ont toutes les mêmes choses. Ils ont les lignes électriques, c'est un coin qui est habitué aux mines, c'est un coin qui est habitué à l'excavation, il y a eu des barrages hydroélectriques, il y a eu plein de choses qui se sont faites dans ces coins-là.

750 Les gens, la place, je ne dirais pas qu'elle est faite pour ça, mais c'est de l'activité qu'ils sont habitués de voir. En plus de ça, ça impacte moins au niveau des villégiateurs parce que dans le coin de Baie-Comeau, c'est plus renommé comme une place industrielle, avec un potentiel, je

755 vous dirais, justement, naturel, et ils vivent au niveau des ressources minières et des ressources naturelles.

O.K. Je vais poser la question : est-ce que le projet de mine est vraiment nécessaire à Saint-Michel-des-Saints? C'est la question sur laquelle on devrait se poser. Moi, je pense.

760 En conclusion, étant un résident villégiateur de première ligne, moi je dirais même, au front, j'ai des inquiétudes qui n'existaient pas avant que le programme de la mine fasse surface. Je comprends que notre futur pourrait passer par le graphite, et encore là je suis moins certain en entendant parler des autres types de graphite qui vont exister dans le futur, les nouveaux types de batteries qu'on travaille, qui vont demander éventuellement peut-être peu ou pas de graphite, donc je comprends que le futur peut devoir passer par le graphite, mais je ne crois pas qu'à Saint-Michel-des-Saints, qui est un lieu présentement récréotouristique de renommée mondiale, c'est bien important, il y a plusieurs autres personnes qui l'ont dit, soit compatible avec ce projet. D'autant plus que le village vit très bien sans celle-ci.

770 Je veux dire, oui, il y a eu des moments où on cherche des nouvelles jobs et je comprends ça, et je comprends qu'il y a des jeunes, puis c'est là que j'en viens un peu. C'est que tout ce projet-là, finalement, de Nouveau Monde Graphite, a fait un peu, comme plusieurs personnes l'ont remarqué, une espèce de tension entre les villégiateurs puis les résidents permanents. À la base, ça n'existait pas parce qu'à la base, les résidents permanents sont venus nous chercher pour venir rester ici. Mais là, il y a quelque chose de plus attrayant. Là, on se tourne vers, ce qu'on appelle, finalement, attirer les gens avec les sous, et puis c'est ça qui est en train d'arriver.

780 Tandis que nous, ce n'est pas pour les sous qu'on est venus ici, mais je pense bien qu'on a donné des sous en masse aux gens qui sont résidents ici parce que tous les gens qui se sont construits, les villégiateurs, ils ont utilisé les services, tous les commerces des alentours pendant tout le temps qu'ils se sont installés ici.

785 Je ne crois pas, en ce moment, qu'il y ait vraiment une acceptabilité sociale au niveau des villégiateurs, à cause, comme j'ai dit tantôt, il y a une grosse division entre eux. Et puis, en même temps, je ne recommande pas ce projet de mine, justement à cause de tout ce que j'ai énuméré dans ce mémoire-là.

790 Cependant, si le Ministère devait toutefois autoriser ce projet de mine, il devrait émettre plusieurs conditions, dont celle d'élargir le plan d'acquisition des propriétés pour démontrer qu'on suit vraiment les villégiateurs à proximité de la mine parce que ceux-ci sont justement affectés par de multiples nuisances quant au bruit, quant à la circulation, quant au changement du paysage et ainsi de suite.

795 La mine, pour les villégiateurs, c'est une intrusion. Une intrusion, personne ne veut avoir un  
intrus. Une intrusion, c'est une nuisance. Je crois aussi que Nouveau Monde Graphite devrait  
peut-être faire de nouvelles modélisations ou de nouvelles études en se basant sur les conseils  
des rapports des experts qui n'ont aucun rapport, justement, au projet de mine puis peut-être  
800 suivre un peu la ligne qu'eux autres disent de prendre, justement pour s'assurer qu'il n'y aura pas  
d'effets négatifs au bout de la ligne.

Et, finalement, à la fin, moi, je dis qu'étant donné les stocks mondiaux, étant donné que le  
graphite, ce n'est pas une rareté en ce moment, étant donné les stocks, je ne pense pas qu'il  
devrait y avoir plusieurs mines de graphite au Québec, d'autant plus qu'il y a plusieurs places  
805 qu'on peut exploiter. Je pense qu'il devrait n'y avoir qu'une seule mine au Québec, puis je ne  
pense pas que ça devrait être à Saint-Michel-des-Saints.

Merci.

810 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Bon, je vais commencer avec justement votre proposition  
d'agrandissement, d'élargir du un kilomètre. Je voudrais savoir, est-ce que vous voyez le même  
programme que celui qu'il y a en bas d'un kilomètre ou vous voyez un peu d'autre chose, là,  
815 d'autres options?

**M. SYLVAIN HÉTU :**

Bien, moi, je pense qu'ils devraient élargir, puis peut-être pas élargir simplement pour moi,  
820 parce que moi je suis ici...

**LA PRÉSIDENTE :**

Non, mais avec une acquisition ou une promesse de garantie d'une valeur...?  
825

**M. SYLVAIN HÉTU :**

Non, non. Honnêtement, s'il y a une mine, je veux tout simplement disparaître.

830 **LA PRÉSIDENTE :**

Partir.

835 **M. SYLVAIN HÉTU :**

Parce que si on m'avait dit à la base, tu vas avoir une mine à même pas un kilomètre de chez toi ou à un kilomètre de chez toi, puis le périmètre, si tu aimes mieux, des opérations de la mine va être à 80 mètres de chez toi, bien, j'aurais dit : bien non... puis je suis certain que si je dis ça à un futur acheteur, ça va être négatif, là. Ça va très mal paraître.

845 Et, en plus, on a fait des évaluations dernièrement au domaine Lagrange avec des évaluateurs privés et puis, naturellement, ils ont verbalisé le fait que la mine n'est pas là en ce moment, mais oui, il va y avoir des impacts, ça a toujours un impact, une mine, sur les résidences à proximité.

**LA PRÉSIDENTE :**

850 Une autre petite question. L'Association, elle a été dissoute pour quelle raison? C'est récent ou ça fait longtemps?

**M. SYLVAIN HÉTU :**

855 C'est qu'à un moment donné, monsieur Lagrange, il était malade, il est devenu malade. Yolande, son épouse, avait du travail et ainsi de suite. On a essayé de la relever à un moment donné, l'Association, et sans succès. C'était difficile de rejoindre les gens, d'autant plus, quand même, que le domaine Lagrange, c'est plus que 200 résidents, puis Yolande, à ce moment-là, elle ne voulait pas distribuer ou elle ne voulait pas donner – elle avait tous les contacts des gens puis on aurait pu les rejoindre, puis pour l'Association, on avait des... ça a fait comme un peu un genre de conflit à la fin, si vous aimez mieux, parce qu'elle, elle voulait se retirer, mais tout le background, si vous aimez mieux, de l'Association, on aurait pu aller chercher la documentation. Mais ce qui était plus, mettons, au niveau de qui, quel villégiateur qui aurait pu faire partie de l'Association, qui on aurait pu aller chercher, comment communiquer avec eux, puis on n'avait plus cette information-là, il aurait fallu repartir à neuf. Ça fait que ça s'est découragé un peu, ça s'est essoufflé.

865 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K., mais ça n'a pas... il n'y pas de lien, finalement, récent avec la mine.

870 **M. SYLVAIN HÉTU :**

Non. Non plus.



875 **LA PRÉSIDENTE :**

880 Puis il y a SNC-Lavalin qui a fait des enquêtes anonymes. Quand on lit l'étude d'impact, bon, il y a eu le sondage, là, que vous avez décrit, mais ils ont fait des enquêtes dans le domaine Lagrange, je veux juste savoir si vous étiez au courant qu'ils ont fait des enquêtes dans le domaine Lagrange et vous n'avez pas besoin de dire si vous avez été, parce qu'évidemment c'est anonyme, là, si vous avez été enquêté, mais êtes-vous au courant qu'il y a eu cette enquête-là auprès des résidents? C'était dans le but d'aller chercher les préoccupations.

885 **M. SYLVAIN HÉTU :**

Moi, en tout cas, je n'ai pas été consulté et je ne suis pas au courant.

**LA PRÉSIDENTE :**

890 Bien, en avez-vous entendu parler que vos voisins auraient été consultés?

**M. SYLVAIN HÉTU :**

895 Non plus. Non plus.

**LA PRÉSIDENTE :**

900 O.K. Et est-ce que, bien, par la suite, est-ce que Nouveau Monde Graphite et vous, là, plus individuellement ou le groupe hors du un kilomètre est venu vous consulter?

**M. SYLVAIN HÉTU :**

905 Non, ils ne sont pas venus me consulter...

**LA PRÉSIDENTE :**

Ou vous les avez appelés?

**M. SYLVAIN HÉTU :**

910 Bien moi, je les ai appelés. Moi, j'ai même mentionné, au moins à deux reprises, mon désir de me faire acheter, de disparaître de là, étant donné la situation. Finalement, même à un moment donné, en 2017, on m'avait dit : « On désire vous rencontrer. » J'étais à Montréal, parce que j'avais fait mention comme quoi que je voudrais me faire racheter, suite à la première séance

915 ou deuxième séance qu'il y avait eu avec Nouveau Monde Graphite. Et puis j'étais chez moi à Laval, et puis on m'a contacté pour me dire, regarde, un jeudi, on aimerait ça vous rencontrer, Monsieur Héту, on veut vous parler de votre... où est-ce que vous êtes situé, de votre situation, finalement.

920 Et puis, on a fait le voyage, on est parti de Montréal pour se faire dire : « Bien, écoutez, on a fait des changements, il y a eu des erreurs au niveau de l'arpentage, le site minier, il n'est plus exactement là, vous êtes, finalement, en dehors du un kilomètre. Ça fait que je suis désolé, mais on ne peut pas vous racheter. » Ça fait que goodbye, je m'en suis retourné à Montréal. Finalement, un coup de téléphone, ça aurait peut-être été mieux que de faire deux heures aller, 925 deux heures revenir.

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais donc, pour l'instant, dans le fond, ça s'est arrêté là, la discussion?

930

**M. SYLVAIN HÉTU :**

Ça s'est arrêté là puis j'ai refait une autre demande, peut-être voilà un mois, un mois et demi en disant que j'étais toujours intéressé à être racheté.

935

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Puis le triplex, est-ce que c'est approuvé par la ville ou c'est une proposition, dans les airs?

940

**M. SYLVAIN HÉTU :**

C'est dans le plan d'aménagement DA18 et c'est le concept de plan d'aménagement et puis c'est ce qu'ils prévoient faire avec les terrains dont ils ont fait l'acquisition en dedans du kilomètre qui se trouve, comme je l'ai dit, en ligne droite, peut-être même pas à 200 mètres de chez nous. C'est mon voisin presque immédiat.

945

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Mon collègue a une question pour vous.

950

**LE COMMISSAIRE :**

955 Bien, pour moi, pour continuer dans la même veine, oui, c'est dans le plan d'aménagement, mais est-ce que c'est dans le *Règlement de zonage*? Est-ce qu'il permet, le *Règlement de zonage*, la construction de duplex dans votre secteur ou de triplex?

**M. SYLVAIN HÉTU :**

960 Écoutez, je ne connais pas comment ça fonctionne le zonage. À ce que je sais, quand a écouté – on était ici dans les séances au mois de janvier, et puis il y avait quelqu'un de la ville qui disait qu'on était dans une zone rurale puis qu'on voyait tranquillement à vouloir changer le zonage de où est-ce qu'on est ou le modifier. Donc, j'imagine que c'est par rapport à ça.

965 **LE COMMISSAIRE :**

Alors, en principe, vous devriez être consulté s'il y a un règlement, changement de zonage.

**M. SYLVAIN HÉTU :**

970 En théorie, je devrais être consulté, mais comme je vous ai dit, je n'ai même pas été consulté, il n'y a jamais un conseiller qui s'est promené sur le domaine Lagrange pour même venir nous voir ou nous parler du projet de mine ou quoi que ce soit.

975 **LE COMMISSAIRE :**

980 O.K. J'aurais peut-être une dernière question. Vous avez fait le commentaire concernant, bon, la dualité, enfin, où vous dites : du côté, il y a l'initiateur qui fait ses études, puis de l'autre côté, vous n'avez seulement que les deux experts indépendants dont vous parlez. Comment vous percevez, ce que nous on appelle les personnes-ressources, donc les gens qui sont dans les ministères, comme par exemple le ministère de l'Environnement, en termes de capacité qu'ils ont à répondre à vos attentes concernant les études ou l'analyse?

**M. SYLVAIN HÉTU :**

985 Écoutez, moi, je fais confiance quand même aux gens du ministère. C'est sûr que les études, l'étude d'impact a été soumise puis il y a plusieurs experts qui l'ont regardée, mais quand même, je me demande si on ne pourrait pas prendre un, comment je pourrais dire, un autre élan ou finalement d'aller regarder, justement, ce qui a été dit par d'autres personnes parce que là, on se fie avec des informations qui sont nourries, si vous aimez mieux, par Nouveau Monde au Ministère, puis le Ministère, il étudie ça.

990

995 Bien, on n'a pas étudié, par contre, les propositions d'autres personnes qui n'ont pas rapport dans ce dossier-là. Peut-être que ça vaudrait la peine de regarder ça puis de dire, de demander à d'autres gens qui n'ont justement aucun lien avec ce projet-là, à savoir si les études sont bien faites puis si vraiment il y a les mêmes risques ou s'ils arrivent avec les mêmes conclusions que Nouveau Monde Graphite. J'en doute, pour être honnête, là.

**LE COMMISSAIRE :**

1000 Merci.

**M. SYLVAIN HÉTU :**

1005 Merci.

---

**Mme ODETTE SARRAZIN**

1010 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, au sujet du sixplex, là, je fais juste dire que si Nouveau Monde Graphite demande un droit de rectification à la fin, il faudrait aussi en profiter pour nous éclaircir l'histoire de... des six triplex, excusez-moi.

1015 Donc, j'inviterais madame Odette Sarrazin. Bonjour!

**Mme ODETTE SARRAZIN :**

1020 Bonjour, Madame la Présidente. Bonjour, Monsieur le Commissaire. Donc, mon nom est Odette Sarrazin, je suis résidente de Saint-Gabriel-de-Brandon. On me décrit comme une citoyenne engagée. Je suis effectivement très motivée à contribuer au mieux-être de notre communauté.

1025 Les causes environnementales m'interpellent particulièrement. Une de mes préoccupations dans ce projet minier concerne les dispositifs de communication que le promoteur déploie pour faire accepter le projet. Mon mémoire aborde donc l'acceptabilité sociale, la crise climatique et la manipulation du discours.

1030 Depuis 2012, j'ai vu évoluer la réflexion sur l'acceptabilité sociale. J'ai observé les moyens mis en oeuvre par les entreprises pour la réduire à une opération de relation publique. Les forces

en présence sont inégales. Le budget du promoteur et l'investissement personnel du citoyen. L'acceptabilité sociale est devenue un risque à gérer.

1035 Je me suis intéressée aux façons de communiquer de l'industrie gazière et pétrolière, notamment aux stratégies de communication élaborées par les firmes Edelman, en 2014, et Navigator en 2018. Spécialistes de la communication, les firmes Edelman et Navigator décrivent les façons d'influencer l'opinion publique. Elles proposent à leurs clients de créer une mobilisation citoyenne en leur faveur et prétendent d'avoir pour but d'éduquer les citoyens.

1040 En m'intéressant au projet minier Matawinie, j'ai vu les affiches lors des événements, j'ai visité le site Internet, j'ai assisté à la période de questions à la fin janvier. Je reconnais les tactiques développées par Edelman et Navigator, mais Nouveau Monde Graphite les applique en toute transparence.

1045 Nouveau Monde Graphite a réussi une implantation dans le milieu. Il a élaboré une stratégie marketing très bien ciblée. Il sait mettre à profit son axe de communication en glorifiant l'électrification. Moi aussi, j'aime Hydro.

1050 Ayant été enseignante, je constate une implication sociale très active et très bien orchestrée auprès des jeunes, ce qui me laisse perplexe. Ce sont quatre projets sur sept adressés aux milieux scolaires et primaires. Si TransCanada offrait des bourses d'études aux jeunes se trouvant sur le parcours d'Énergie Est, Nouveau Monde Graphite réussit bien son entrée en milieu scolaire en élaborant de nombreux projets structurés et attrayants. Ce sont tout de même d'heureuses initiatives si ce n'était pas de faire accepter un projet.

1055 Le milieu scolaire québécois est de plus en plus sollicité par l'industrie et les intérêts privés. À l'inverse, les enjeux liés à l'environnement, l'écocitoyenneté, la justice sociale, la lutte aux changements climatiques sont le plus souvent évacués du programme de formation, et ce, à tous les niveaux.

1060 Par exemple, il y a deux ans, le ministère de l'Éducation a amputé le cours Monde contemporain, en 5e secondaire, de deux de ses unités : pouvoir et environnement. Assistons-nous à la dérive du système public de l'éducation au Québec? Le ministère de l'Éducation ouvre-t-il la porte à la privatisation du système scolaire québécois?

1065 Dans le site projeté, différents espaces seraient aménagés selon des thèmes. Encore là, le metteur en scène sait bien habiller le décor pour masquer la désolation de l'écosystème d'un site minier. Nous assistons au discours du merveilleux monde des compagnies minières, gazières et pétrolières.

1070

1075 La préservation des espaces naturels et la biodiversité est un enjeu majeur pour l'humanité. Selon Robert Watson, nous sommes en train d'éroder les fondements mêmes de nos économies, nos moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier. Mais il y a de l'espoir. Il n'est pas trop tard pour agir, mais il faut le faire maintenant, à tous les niveaux, du local au mondial.

1080 Nous avons fait la lumière sur un dispositif de communication qui s'apparente à de la propagande et qui tenterait de justifier une activité destructrice. Le voisinage d'une mine à ciel ouvert est loin d'être un indice de richesse. Serons-nous si naïfs ou volontairement aveugles pour accepter de privatiser la nature qui appartient à tous, et à socialiser la pollution? Sommes-nous assez naïfs pour croire encore à la restauration des sites miniers?

1085 La réalité des crises climatiques et écologiques nous oblige à revoir notre perspective sur la croissance et l'extractivisme. Notre consommation de ressources naturelles est plus grande que la capacité de la nature de se régénérer. Une nouvelle mine de graphite n'a aucun rôle à jouer dans ce scénario de sortie de crise. En plus de réduire notre production et notre consommation, il faut préserver notre patrimoine naturel. Nos écosystèmes ont une valeur inestimable qu'aucune redevance ne peut compenser. Leur conservation et leur protection offrent notre meilleure garantie de sortie de la crise climatique.

1095 Ce projet ne doit pas voir le jour en raison des risques environnementaux qu'il fait courir à la population. Le projet de mine de graphite à Saint-Michel-des-Saints perpétue la vision d'une nature qu'on peut s'approprier et jeter après usage, tout comme la main-d'oeuvre. Mais l'argent ne se mange pas et les animaux ne prennent pas les devises. Il faut cesser le pillage des écosystèmes et trouver d'autres façons d'habiter et de partager notre territoire avec toutes les espèces vivantes.

1100 Afin de permettre une équité dans la transmission de l'information, il faudrait s'assurer que les citoyens puissent faire valoir leurs arguments en s'appuyant sur des études indépendantes. Il faudrait aussi éviter les études gouvernementales basées sur les bonnes pratiques de l'industrie, puis il faudrait aussi limiter le financement public du projet.

1105 Quant à l'éducation, le programme de formation de l'école québécoise a pour mission : instruire, socialiser et qualifier. Il faudrait donc mettre en place un cadre de référence pour que les jeunes aient accès à de l'information objective et critique, impliquant les enjeux économiques, écologiques et sociaux d'un projet. Il faudrait aussi instaurer un programme d'éducation relative à l'environnement et de l'écocitoyenneté pour affronter les défis auxquels les jeunes auront à faire face.

1110 Merci de m'avoir écoutée.

**LA PRÉSIDENTE :**

1115 Merci beaucoup d'avoir préparé un mémoire et de l'avoir présenté aussi. Donc, moi, j'avais une question. En fait, ce que je comprends, c'est que vous avez plutôt trouvé de mauvais goût de donner des ateliers éducatifs sur une mine dans un contexte de demande d'obtention de permis. Donc, disons que dans un contexte où il n'y avait pas la demande d'obtention de permis, peut-être que ça passerait mieux et aussi, vous vous questionnez sur la neutralité de l'éducation.

1120 Je voulais juste savoir si vous avez pris action, comme citoyenne engagée, par exemple, de formuler une plainte à Nouveau Monde Graphite ou à l'école ou au ministère de l'Éducation en tant que tel?

**Mme ODETTE SARRAZIN :**

1125 Non, je ne l'ai pas fait personnellement.

**LA PRÉSIDENTE :**

1130 Donc, vous l'exprimez, mais vous n'avez pas fait de plainte.

**Mme ODETTE SARRAZIN :**

1135 Bien, je l'ai constaté. C'est le constat que j'ai fait en... c'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais c'est juste qu'il y a quand même des processus de plainte, ça peut être une action...

1140 **Mme ODETTE SARRAZIN :**

Oui, oui, on pourrait. Oui, éventuellement, c'est ça, ça va faire partie des démarches à faire.

**LA PRÉSIDENTE :**

1145 C'est bon. Et au sujet de la communication que vous qualifiez de propagandiste, vous mentionnez être déçue. Qu'auriez-vous souhaité voir de la part de Nouveau Monde Graphite? Quel aurait été le monde idéal pour vous de leur part, votre attente?

1150 **Mme ODETTE SARRAZIN :**

1155 Bien, de leur part, c'est de leur part, mais c'est aussi de la communauté, dans le sens que, comme le milieu municipal pourrait mettre des... faciliter la vie pour que les gens puissent s'exprimer, puissent... c'est ça, puissent échanger. Là, on a créé, dans cette situation-là, on a créé une scission dans la communauté. On assiste à une fracture. Donc, c'est ça, en mettant tout l'argent... bien, Nouveau Monde Graphite, qu'est-ce qu'il aurait pu faire? C'est que lui, c'est de vendre son projet, puis c'est ça. Mais il faut un pendant, il faut l'autre côté de la médaille.

1160 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, c'est la contre-information, là.

1165 **Mme ODETTE SARRAZIN :**

La contre-information.

1170 **LA PRÉSIDENTE :**

Une autre réponse.

1175 **Mme ODETTE SARRAZIN :**

1180 Ça fait que donc, est-ce que c'est au gouvernement à le faire, de mettre en place, c'est ça, je ne sais pas, moi, un budget pour dire aux citoyens puis peut-être aussi de donner, de mettre des études indépendantes. En tout cas, pour l'avoir vécu dans d'autres projets avec Énergie Est dont j'ai mentionné, le gouvernement, le ministère de l'Environnement ou des Ressources naturelles, je ne me souviens plus lesquels, bien, ils disaient : on n'a pas l'expertise, nous autres, des sables bitumineux, puis tout ça. Ça fait que donc, on se fie à l'industrie, ce qu'elle nous donne. Donc, ce sont les bonnes pratiques de l'industrie.

1185 Ici, je ne sais pas si c'est ça qu'on voit, mais moi, quand j'ai vu ça, ça m'a fait réagir à ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

1190 Vous aussi vous associez une trop grande confiance des ministères aux bonnes pratiques de l'industrie. C'est un peu ce que vous avez dit tout à l'heure?



**Mme ODETTE SARRAZIN :**

1190 Oui, bien, en tout cas, c'est ça qui m'apparaît, là.

**LA PRÉSIDENTE :**

1195 Parfait. Monsieur Locat?

**LE COMMISSAIRE :**

1200 J'avais juste un petit peu accroché avec votre thème, justement, sur les bonnes pratiques de l'industrie. Dans la pratique du génie, on dit les règles de l'art. Alors, ça équivaut à peu près aux mêmes choses. Mais donc, pour vous, dès qu'on associe les règles de pratique de l'industrie, ça serait péjoratif, selon vous, d'après ce que j'en comprends?

**Mme ODETTE SARRAZIN :**

1205 Bien, c'est que les bonnes pratiques de l'industrie, il faut qu'ils fassent de l'argent. Les bonnes pratiques de l'industrie, c'est en fonction aussi de faire des sous. Ça fait qu'eux autres, c'est de dépenser le moins puis profiter de plus. C'est le monde des affaires. Ça fait que les bonnes pratiques de l'industrie, bien, c'est parce que... en tout cas, pour avoir vécu d'autres projets, comme je vous ai dit, c'est ça.

1210

**LE COMMISSAIRE :**

O.K., merci.

1215

---

**Mme JOSÉE MÉTHOT**

**LA PRÉSIDENTE :**

1220

Merci beaucoup. J'inviterais maintenant madame Josée Méthot puis après, on prendra une pause. Bonjour!

**Mme JOSÉE MÉTHOT :**

1225

Bonjour! Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire. En passant, je voulais juste dire qu'en madame Ménard, la première personne, on a trouvé notre future mairesse de Saint-Michel-des-Saints.

1230

**LA PRÉSIDENTE :**

Un commentaire sur un commentaire, mais c'était une opinion.

**Mme JOSÉE MÉTHOT :**

1235

Oui, effectivement.

**LA PRÉSIDENTE :**

1240

Bon, un peu hors mandat pour nous, mais pour vous, ça ferait votre affaire.

**Mme JOSÉE MÉTHOT :**

1245

Alors, je me présente, Josée Méthot, comptable professionnelle agréée et propriétaire d'une résidence au lac du Trèfle à Saint-Michel-des-Saints depuis plus de 26 ans.

1250

Mon conjoint et moi, nos trois enfants, nos familles et amis profitons pleinement de notre chalet sur une base très régulière. La quiétude et l'air pur sont des aspects de la nature sauvage qui nous ont attirés dans cette région exceptionnelle et nous envisageons nous installer pour la retraite. Si la mine s'installe, nous verrons.

1255

Mon mari et moi avons fait partie des cofondateurs de la Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie, la COPH, implication qui nous a apporté beaucoup de stress, alors imaginez l'installation d'une mine.

1260

Le lac du Trèfle, je vous mets sur la carte, se situe à peine à 4 kilomètres à vol d'oiseau de l'emplacement visé par la mine de graphite. La pointe sud de la fosse se situe, à nos calculs, environ à 2,3 kilomètres. On s'y rapproche grandement.

Donc, on peut dire qu'on est vraiment touchés par le projet. Les impacts quotidiens et les risques liés au projet ont déjà été soulevés hier en fins détails, mais par contre, les bruits qui devraient être minimales, selon le promoteur, au-delà du un kilomètre, j'en doute, et j'ai des exemples concrets. Vous pourrez me questionner là-dessus, je vais poursuivre.

1265 Donc, on pourra dire qu'avec tous ces bruits-là, principalement si on fait juste penser au dynamitage, fini le calme à toute heure du jour, le bruit de la nature, du vent, la quiétude qui nous est si chère et qui, pour nous, disparaîtra possiblement à plus de 25 ans.

1270 Parlant de bruit, est-ce qu'un citoyen corporatif a des droits différents d'un simple citoyen? Je vais vous lire un pamphlet d'information – je pourrais même vous le déposer je l'ai laissé dans mon sac – un pamphlet qui nous a été soumis par la municipalité de Saint-Michel-des-Saints avec notre fameux compte de taxes en 2020. Et la précision était la suivante :

1275 « *Est considérée comme une nuisance applicable par la Sûreté du Québec et est passible d'une amende, le fait de faire, de provoquer ou d'inciter à faire du bruit susceptible de troubler la paix et le bien-être du voisinage; le fait de troubler la paix en exécutant, entre 22 h et 7 h du matin, des travaux de construction, de démolition, de réparation d'un bâtiment, d'un véhicule, d'utiliser une tondeuse, une scie à chaîne ou tout autre outil mu par moteur ou à essence ou électrique. »*

1280 Entre 7 h et 22 h, de jour, ça laisse une plage de 15 heures, donc, où il est permis de faire relativement du bruit. Nouveau Monde est prévu opérer 16 heures. On peut prévoir déjà des amendes, du moins je l'espère. Malgré tout ce règlement, 15 heures par jour de bruit, cinq jours par semaine à côté de votre résidence, est-ce que vous pensez que c'est vraiment du bon voisinage? Comment peut-on penser une acceptabilité sociale avec tout ça?

1285 L'expansion de la mine – mon autre acétate. Nouveau Monde a identifié d'autres gisements, on les voit sur la diapositive, sur lesquels il a identifié du gisement, entre autres les zones sud-est, sud-ouest et sud-est, là, les trois zones, là, du moins qui sont près du lac du Trèfle. Lors de rencontres avec Nouveau Monde Graphite, ils nous ont indiqué que ces gisements avaient un potentiel exploitable. Donc, la phase actuelle du projet de 100 000 tonnes risque donc  
1290 d'augmenter en quantité, on ne peut pas le dire, mais risque grandement d'augmenter.

1295 Nouveau Monde donc se rapproche de plus en plus du lac du Trèfle. Les risques sont de plus en plus présents face à notre lac. Est-ce une stratégie de Nouveau Monde Graphite de faire approuver un projet à plus petite échelle et, en bout de ligne, d'arriver à un méga projet? Le projet pourrait donc durer pas seulement 25 ans, 30, 40, 50 ans. Il ne faut pas l'oublier. Pour moi, c'est toute une autre game.

1300 L'acceptabilité sociale. Depuis son arrivée parmi nous, Nouveau Monde a contribué à diviser la population en faisant miroiter les avantages qu'il apporte. Un climat malsain avait déjà commencé à s'installer à travers la population, discuter de la mine devenait tabou, et même des sujets houleux. Nouveau Monde a même réussi à convaincre notre maire et plusieurs conseillers municipaux sur le bien-être qu'apportera la mine.

1305 Qu'a fait la municipalité pour informer sa population sur les facettes du projet, et ce, de  
façon neutre? Rien. C'est la COPH qui a joué ce rôle d'informer la population. Déjà là, on se  
demandait si la municipalité était impartiale au projet.

1310 L'entente – le volet économique. Le maire de Saint-Michel-des-Saints se vante d'avoir signé  
une excellente entente qui, je vous le rappelle, a une durée de 25 ans. Cependant, plusieurs  
questions se posent : est-ce que nos élus municipaux ont pris la meilleure décision pour la  
municipalité pour les 25 prochaines années? Est-ce que l'entente a fait l'objet d'évaluations  
indépendantes d'experts du domaine minier? La municipalité nous a dit non.

1315 Cette entente a été signée sans une analyse des coûts potentiels, de l'ensemble des coûts  
potentiels pour la municipalité, et surtout sans évaluation indépendante. Donc, la municipalité ne  
peut affirmer que cette entente lui procurera les redevances qu'elle serait en droit de réclamer,  
basées sur le potentiel économique du projet et qu'elle couvrira tous les coûts que la municipalité  
devra assumer pour les prochains 25 ans : coûts d'infrastructures, les routes, les rues, les  
équipements, les services à la population et j'en passe.

1320 Est-ce que nos élus ont agi en bon père de famille en engageant la municipalité sur une  
période de 25 ans sans être plus éclairés? Je ne crois pas qu'ils avaient la compétence  
technique, dans tout le respect que je leur dois, et du domaine minier pour négocier ce type  
d'entente.

1325 Est-ce qu'il y avait urgence à signer cette entente? Je le rappelle, l'entente a été signée le  
23 janvier 2020, pas longtemps avant les débuts du BAPE. Était-ce pour démontrer au BAPE que  
l'entente est synonyme d'acceptabilité sociale? Il ne faut pas se laisser bernier, tout comme le  
sondage qui démontre une population favorable alors que finalement, 5 % des villégiateurs ont  
été sondés, lesquels représentent 50 %.

1335 Le mode de calcul de l'entente. La base de calcul de l'entente, je le précise ici, ça vient de  
l'entente, c'est les flux monétaires. Les flux monétaires doivent être réduits des dépenses  
d'exploitation, d'exploration, dépenses en capital et dépenses de réhabilitation et restauration. Je  
veux juste faire une petite définition de flux monétaires. Les flux monétaires, c'est composé de  
montants qui vont être encaissés, donc dans le cas de Nouveau Monde Graphite, les ventes  
reliées au graphite, moins les déboursés, donc les dépenses d'opération; et déboursés veut aussi  
dire des achats, par exemple, de bâtiments, d'équipement, remboursement d'une dette, de  
placements. Au net, on obtient ce qui reste dans l'encaisse.

1340 Après tous ces déboursés, je ne suis pas vraiment certaine que la municipalité recevra des  
redevances ou si elle en reçoit, selon moi, elles risquent d'être inférieures à ce qu'elle pense. Les

1345 multiplicateurs des flux qui ont été identifiés, est-ce qu'ils sont suffisants? 0,4 %, 2 % des flux monétaires, qui peut nous le confirmer?

1350 Selon moi, les déboursés suivants ne devraient pas faire partie de la base de calcul : les dépenses d'exploration; ce type de dépenses vise à identifier de nouvelles ressources de graphite, donc d'engendrer une expansion future de la mine et ne seraient pas liées à l'exploitation en cours. Il est donc possible que ces dépenses n'engendrent pas de revenu si du gisement n'est pas trouvé par Nouveau Monde. La municipalité n'a pas à supporter ces risques et à réduire ses redevances.

1355 Les dépenses en capital : ce sont des dépenses en investissements capitalisables, soit des actifs, lesquels serviront à l'exploitation sur une longue période. Par exemple, un bâtiment ou des équipements. D'un point de vue comptable, ce type de dépense est plutôt amorti sur la durée de vie du bien. Par exemple, si on achète un bâtiment de 250 000 \$ avec une durée de vie de 25 ans, on devrait plutôt avoir un amortissement de 10 000 \$ par année. C'est ce qu'on présenterait dans des états financiers. Alors pourquoi dans les flux monétaires, on considérerait le 250 000 \$? C'est plutôt un amortissement de 10 000 \$ qui devrait être considéré.

1360 Réhabilitation : ces frais font partie des responsabilités que Nouveau Monde devra engager à la fin de l'exploitation afin de se conformer à ses obligations légales. La municipalité n'a pas à contribuer aux obligations de Nouveau Monde et à participer à ses risques de ces frais.

1365 En plus, tout autre revenu ou dépense qui ferait suite à des stratégies d'affaires ou des stratégies fiscales et qui viendrait réduire les redevances ne devrait pas non plus être considéré. Par exemple, les déboursés faits à des sociétés apparentées, parce qu'on sait que souvent les entreprises se multiplient, des entreprises soeurs, pour différentes stratégies. Donc, à travers ces entreprises-là, il pourrait y avoir des transferts de profits.

1370 Alors, est-ce que, par exemple, une société soeur, pour le plan de Bécancour – on parle d'un plan de Bécancour – est-ce qu'il ne pourrait pas y avoir des ventes de Nouveau Monde à un prix bas de graphite à Bécancour pour que, finalement, Nouveau Monde fasse moins de profits puis que Bécancour prenne le profit? Donc, là, dans la définition, on ne parle que de Nouveau Monde Graphite, on ne fait pas la famille complète autour de Nouveau Monde Graphite.

1375 Que ce soit des acquisitions de plans d'exploitation en dehors de la Matawinie. Est-ce que la municipalité, on a à couvrir l'ensemble des dépenses qui vont se faire au Québec? Je ne suis pas certaine. Les dépenses extraordinaires, des pertes de placements. Bref, c'est des questions que je pose, qui vont réduire les redevances.

De plus, les redevances habituellement sont calculées sur des revenus ou sur des bénéfiques nets. Donc, flux monétaires, je ne sais pas d'où vient cette notion. Je me répète, donc après ces réductions, qu'est-ce qui va rester en redevances?

1385 Après toutes ces déductions, peut-on dire que Nouveau Monde Graphite a cherché à ce que ce soit gagnant/gagnant pour la municipalité? Ce que le promoteur galvaude grandement.

1390 Un autre point en lien avec l'entente, on parle de transfert de l'entente. Le point 10.2 précise, puis pour moi ce n'est pas clair, là, qu'un éventuel acheteur ne serait pas tenu à respecter l'entente. Donc ça, je pense qu'il y aurait quelque chose à clarifier là-dessus.

1395 Comité de suivi : est-ce normal que ce soit Nouveau Monde qui fixe un budget pour un comité de suivi? Lors des audiences du BAPE, Nouveau Monde a précisé qu'il accorderait 10 000 \$ à ce comité. J'en suis presque tombée en bas de ma chaise. 10 000 \$ aujourd'hui, on ne fait pas grand-chose avec ça. Comment nous, les citoyens de Saint-Michel, pouvons se débattre à armes égales avec un comité de suivi qui nous représentera contre Nouveau Monde Graphite qui aurait des moyens financiers beaucoup plus grands? Déjà une injustice se prépare. Quand on pense à des sites Internet, des locaux, des rémunérations des gens, différents frais, donc je pense qu'il y a grandement à revoir là-dessus.

1400 En conclusion, je souhaite que... attendez juste un instant, je veux juste être certaine que je pense que... oui, c'est beau. Conclusion : je souhaite que le gouvernement ne prenne sa décision basée uniquement sur le volet économique, mais aussi sur les volets environnementaux et sociaux.

1405 Le gouvernement du Québec a annoncé la semaine dernière qu'un surplus de 4,5 milliards se trouvait dans les coffres de l'État québécois à la fin du mois de novembre. On peut s'en réjouir. Notre ministre des Finances, monsieur Éric Girard, a réitéré que le budget du mois de mars sera notamment axé sur la lutte aux changements climatiques. Comment le gouvernement pourrait autoriser un projet de mine à ciel ouvert à Saint-Michel-des-Saints alors qu'il est totalement incompatible avec la lutte aux changements climatiques et, par le fait même, à la réduction des gaz à effet de serre?

1415 Comment le gouvernement peut aussi rassurer la population du Québec que le graphite qui sera prélevé dans le projet de la Matawinie et qui aura ravagé tout un territoire et affecté toute une population servira à l'électrification des transports au Québec?

Afin de respecter la santé physique et psychologique des résidents, des villégiateurs près des mines et protéger leurs droits, le gouvernement se doit de rejeter les projets qui sont à

1420 proximité des populations. Pourquoi la population de Saint-Michel déjà installée devrait subir les impacts liés au projet minier? Et ce projet est loin d'avoir l'acceptabilité sociale.

1425 Je souhaite que les représentants du BAPE et ceux du gouvernement entendent haut et fort et avec émotion, même, toutes les récriminations liées aux risques environnementaux et sociaux du projet, et cela, pour le bien de l'environnement, la faune, la flore qui ne demandent qu'à être protégés.

1430 La vision économique d'un projet pour une région est une chose, mais le milieu de vie d'une population, son âme, ses richesses naturelles, la qualité de ses cours d'eau, son développement économique bâti avec les années sont des acquis qui ne peuvent être ignorés ni bafoués.

1435 Pour toutes ces raisons énumérées et pour le respect des générations futures et de l'héritage collectif que nous souhaitons leur laisser, je demande à la commission et au gouvernement du Québec de rejeter l'exploitation du projet minier à Saint-Michel-des-Saints de Nouveau Monde Graphite.

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1440 Merci beaucoup, Madame Méthot. Donc, j'avais deux questions. Est-ce que vous avez eu des discussions avec Nouveau Monde Graphite sur les scénarios possibles pour protéger la valeur des propriétés au-delà du un kilomètre, notamment au lac du Trèfle?

1445 **Mme JOSÉE MÉTHOT :**

Non, pas du tout parce que Nouveau Monde a établi son propre un kilomètre. Donc, aucune approche de part et d'autre.

1450 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous, vous êtes rentrée... est-ce qu'il y a des gens du lac du Trèfle qui sont entrés en contact avec Nouveau Monde Graphite?

1455 **Mme JOSÉE MÉTHOT :**

Non.

1460 **LA PRÉSIDENTE :**

À votre connaissance?

1465 **Mme JOSÉE MÉTHOT :**

Pas en ce sens-là.

**LA PRÉSIDENTE :**

1470 Et quelle suggestion feriez-vous, outre la conclusion bien sûr, mais quelle suggestion feriez-vous à la commission, justement, comme plan de compensation pour le lac du Trèfle en tant que tel? Est-ce qu'il y a quelque chose qui permettrait de rendre le projet plus acceptable ou non?

1475 **Mme JOSÉE MÉTHOT :**

Bien, je vous dirais déjà, on le voyait par les... l'approbation du projet...

**LA PRÉSIDENTE :**

1480 La proximité ou...

**Mme JOSÉE MÉTHOT :**

1485 Bien, c'est ça. L'approbation du projet, on le voyait par la carte. Actuellement, l'étude d'impact demande la fosse, si je reviens ici, là, la fosse centrale.

**LA PRÉSIDENTE :**

1490 Mais, en fait, ma question c'est un peu comme ce que vous avez fait, par exemple, sur l'entente, vous avez fait une analyse?

**Mme JOSÉE MÉTHOT :**

1495 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous avez justement transféré vos connaissances comptables?



1500 **Mme JOSÉE MÉTHOT :**

Oui.

1505 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est super, c'est vraiment le genre d'attente que nous avons des citoyens d'une région. Mais je me demandais si, pour protéger la valeur des propriétés, vous auriez aussi des suggestions? Donc, est-ce que, par exemple, pour cette région-là en particulier, le lac du Trèfle, il y a des solutions que vous avez parlé entre vous qui seraient, bon, des solutions plan B, évidemment, selon votre opinion ce serait une solution plan B, mais une solution plan B qui serait plus intéressante pour vous, si vous la recommandez à la commission, sinon...

1510 **Mme JOSÉE MÉTHOT :**

1515 Oui. Bien, je vous dirais, le plan, ce serait le plan Z, c'est qu'ils nous rachètent; qu'ils nous rachètent à une valeur du marché, puis ça, ce n'est pas parmi nos choix. Si on est venus s'installer ici, c'est pour y rester. Donc, le fait que la mine risque de s'approcher grandement. Dans les bruits, quand je disais tout à l'heure, là, le séchoir à bois dans lequel le plan est actuellement en démonstration, le plan de démonstration, là, qui est à peu près à 7-8 kilomètres d'où on est, on entendait le bruit de fond du séchoir.

1520 Alors, imaginez quand ils disent qu'à un kilomètre on n'entendrait rien, j'en doute grandement.

1525 Donc, la cohabitation, je vous dirais, surtout avec les zones sud-est/sud-ouest qui deviennent...

**LA PRÉSIDENTE :**

1530 De plus en plus proches.

**Mme JOSÉE MÉTHOT :**

1535 Plus proches, plus proches au niveau des cours d'eau, tout le lac – c'est difficile de penser que notre lac ne serait pas contaminé, nos nappes phréatiques. Donc, juste en termes de valeur autour du lac Trèfle, là, ça tourne autour de 15 millions de dollars facilement de valeurs foncières.

1540 **LA PRÉSIDENTE :**

De l'ensemble des propriétés.

1545 **Mme JOSÉE MÉTHOT :**

Oui. Donc, je pense qu'il y a une stratégie derrière ça de Nouveau Monde d'ignorer ces zones-là, d'aller racheter des chalets à moindre... plus petits chalets, moindres chalets, des gens qui ont peut-être moins de... qui ont, dans le fond, réussi à avoir des discussions avec Nouveau Monde. Beaucoup de gens du lac Trèfle font partie de la COPH. Alors, déjà là, ça refroidissait un petit peu les ardeurs de Nouveau Monde à entrer en contact avec nous.

1550 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

1555

**LE COMMISSAIRE :**

J'avais deux questions, la première c'était est-ce que votre maison est sur un territoire, sur des terres de la Couronne ou ce sont des terrains privés? C'est quoi le statut?

1560

**Mme JOSÉE MÉTHOT :**

Des terrains privés.

1565 **LE COMMISSAIRE :**

Des terrains privés, O.K., merci.

1570 **Mme JOSÉE MÉTHOT :**

Oui.

**LE COMMISSAIRE :**

1575 Une autre question, quand vous avez été surprise de voir le budget concernant le comité de suivi, votre réaction, peut-être m'incite à poser la question : qu'est-ce que vous auriez trouvé, vous, à priori, comme un genre de budget raisonnable?

1580 **Mme JOSÉE MÉTHOT :**

1585 Bien, écoutez, je pense que ça prend une évaluation. J'ai juste regardé sur Internet, le comité de Malartic, puis de voir toutes les analyses, tous les efforts, les requêtes qui sont demandées des citoyens, les poursuites, tout ça, écoutez, ça demande une analyse. Ils ont un site Intranet.

1590 On le sait, à la COPH, on était tout le monde à bout de bras à tenir ça puis avec peu de moyens ou presque pas de moyens, donc ça prend des moyens. En faire l'évaluation, est-ce que c'est 100 000 \$? Est-ce que c'est plus, c'est moins? Je ne peux pas vous le dire, là, mais je pense que ce n'est pas à Nouveau Monde à établir... je pense que le gouvernement devrait encadrer beaucoup plus les minières sur ce genre de chose, question de supporter les populations. Ça, je pense qu'il y aurait un avantage là-dessus.

1595 **LE COMMISSAIRE :**

1600 Peut-être une dernière question. On a entendu, du côté du domaine de Lagrange, que les gens ont fait faire des évaluations, un peu pour voir un peu l'impact sur leur patrimoine, est-ce que vous avez fait la même chose aussi dans le domaine du Trèfle? Est-ce que vous avez des gens qui sont venus voir un peu quels seraient les impacts, déjà, ou dans le futur du développement de cette mine-là, si elle se faisait?

**Mme JOSÉE MÉTHOT :**

1605 Je vous dirais, bien, déjà, il y a une première chose. Faire une évaluation, c'est un coût, hein, parce que là, je suis même dans mon questionnaire : est-ce que je suis rendue là à faire des évaluations?

1610 Lors de rencontres que la COPH a faites, on avait invité une avocate qui fait partie du comité ou qui assiste le comité de Malartic, et elle nous avait apporté des recommandations : faites des évaluations, testez vos eaux, regardez, prenez des photos de vos solages. Prenez des vidéos pour qu'on entende les bruits de fond au moment, pour vous préparer. Juste ça, ça met le frisson, là, « se préparer ».

1615 Donc là, nous, notre chalet a brûlé il y a quatre ans. On l'a fait reconstruire. Imaginez, on l'a fait reconstruire avant que la mine arrive. Ça vous donne une idée, comme quoi notre argent, on l'aurait mis ailleurs. On l'a fait reconstruire. Est-ce que là, on va rouvrir tous nos murs pour aller regarder si c'est encore tout beau? On présume que oui. Puis là, s'il y a quelque chose qui se passe, on va rouvrir les murs, on va se mettre en débat avec Nouveau Monde qui va dire : non, non, non, c'était possiblement là. Là, on part dans des débats. C'est ce qui est arrivé à Malartic.

1620 Alors, là, oui, j'ai bien le goût de faire une évaluation, mais là, encore, c'est sur mon dos à moi. Donc ça aussi, les populations devraient être encadrées avec des moyens financiers. Quelqu'un disait tantôt qu'on est pris avec peu de moyens ou pas de moyens, bien, ça en fait partie.

1625 **LE COMMISSAIRE :**

Est-ce que la municipalité vous a aidés un peu là-dessus?

**Mme JOSÉE MÉTHOT :**

1630 Eh, my God! Eh, excusez-moi, là, de mon expression, mais la municipalité n'a rien fait. Nous sommes allés des fois à des représentations auprès de la municipalité, et on était un peu tassés du revers. Quand on approchait la municipalité... pour dire, la COPH, on a fait une rencontre à un moment donné, il a fallu qu'on paie la salle, je pense que c'était 250 \$. La  
1635 municipalité n'a pas été assez gentille pour nous offrir gracieusement la salle, alors qu'on cherchait à informer la population.

Parce que la COPH a essayé quand même d'être neutre parce qu'on a essayé de faire le  
1640 contrepoids, parce qu'on voulait autant avoir un discours ou des échanges avec les gens qui étaient contre, dans un principe de dialogue. Ce n'était pas nécessairement pour, puis, mais on voulait, dans le fond, pour que les gens aient un peu l'ouverture d'esprit pour essayer de comprendre. C'est Nouveau Monde Graphite qui a fait le contrepoids sur toutes les rencontres qui ont été faites. Alors, on a cherché à équilibrer de l'autre côté.

1645 **LE COMMISSAIRE :**

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1650 Juste demander, juste mettre à l'autre page, sur le transfert de l'entente. C'est juste l'autre après?

**Mme JOSÉE MÉTHOT :**

1655 Pour la question?

**LA PRÉSIDENTE :**

1660 Bien, ce n'est pas une question pour vous. En fait, je veux juste dire que dans le cadre  
d'une commission d'enquête, on peut faire venir qui on veut à la table des intervenants si on a des  
questions. Alors, sur ce sujet, je veux juste avertir d'avance Nouveau Monde Graphite que je vais  
avoir des questions. Juste confirmer l'interprétation ou ne pas confirmer l'interprétation que  
madame Méthot en fait.

1665

**Mme JOSÉE MÉTHOT :**

O.K., parfait. Je voulais juste dire que je vais rectifier un petit peu ma... j'imagine qu'il faut  
que je voie ça avec madame...

1670

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous pouvez demander un droit de rectification derrière.

1675

**Mme JOSÉE MÉTHOT :**

Parfait.

**LA PRÉSIDENTE :**

1680

Merci beaucoup.

**Mme JOSÉE MÉTHOT :**

1685

Merci à vous.

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, nous prendrons une pause de 15 minutes, on se revoit tout à l'heure.

1690

---

**SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES**

---

1695

**REPRISE DE LA SÉANCE  
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
M. CLAUDE BOUTIN**

1700

**LA PRÉSIDENTE :**

J'aimerais inviter monsieur Claude Boutin à la table des intervenants. Bonjour!

1705

**M. CLAUDE BOUTIN :**

Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire. Alors, je ne suis vraiment pas un spécialiste en technologie, ce n'est pas mon domaine et puis j'ai eu la possibilité, avec la bibliothèque de Saint-Michel-des-Saints d'avoir 12 heures sur semaine pour pouvoir effectuer ce mémoire, qui a été assez compliqué.

1710

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais bravo, vous êtes rendu.

1715

**M. CLAUDE BOUTIN :**

Je me suis rendu.

1720

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous êtes rendu là avec nous.

1725

**M. CLAUDE BOUTIN :**

Et je voudrais remercier l'équipe technique infiniment. Alors, si tout se passe bien...

**LA PRÉSIDENTE :**

Il faut prendre les compliments au Centre de services partagés, ce n'est pas toujours comme ça.

1730

**M. CLAUDE BOUTIN :**

Parce qu'on ne les remercie pas assez, c'est une bonne partie du projet ici.

1735

**LA PRÉSIDENTE :**

1740 C'est vrai. Merci beaucoup au CSPQ.

**M. CLAUDE BOUTIN :**

1745 On aurait certains problèmes de communication. Alors, je commence. Mon nom est Claude Boutin, je suis résident de Saint-Zénon depuis presque trois ans. J'ai passé autant de temps à Saint-Michel-des-Saints. Alors, je commence.

**(L'INTERVENANT FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE (DM92))**

1750 **Début de la phrase à la page 1 : « À Saint-Michel-des-Saints en 2020, l'industrie... »**  
**Fin de la phrase à la page 2 : « [...] la fermeture pendant plusieurs heures. »**

1755 J'ai assisté personnellement à la fermeture de 7,5 heures pour une mortalité, entre Saint-Zénon et Saint-Michel, 4 heures pour un déversement de bois dans les Sept-Chutes, alors imaginez un déversement de 50 000 litres de diesel, car ce qui nous inquiète énormément, considérant qu'à 20 kilomètres au sud, on vient de protéger à perpétuité le site de la rivière Noire au Sept-Chutes entre Saint-Zénon et Saint-Émélie, où est la logique?

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

1760 **Début de la phrase à la page 2 : « Les trois routes d'accès... »**  
**Fin du mémoire.**

1765 Avec ma recherche, avec monsieur Hugo Marcil, au département de la Faune de la région de Matawinie, ils sont situés à Repentigny, je lui ai demandé la question et on m'a autorisé, personnellement, j'ai déposé les documents. Alors, on m'a indiqué qu'au moins 35 espèces de poissons se retrouvent dans ces eaux. Alors, on parle de la rivière Matawinie, lac Taureau et puis tous les petits lacs dont on a parlé, le lac du Trèfle, allant jusqu'au lac Saint-Sébastien. Parce que le projet n'est pas vraiment – moi, je suis en dedans de 10 kilomètres, là, il y a des chances que je  
1770 n'entende pas les explosifs, mais les répercussions vont être là.

1775 Alors, comme conclusion : j'ai eu la chance dans ma vie de voyager beaucoup, de voir des paysages de toutes sortes, entre autres à Schefferville et à Sept-Îles, des villes minières orientées au départ et j'y ai travaillé étant jeune. J'ai pris pour acquis la nature pendant mes premières 20 années. Depuis 30 ans et plus, j'ai appris à la respecter et à la découvrir, dans toutes ses interactions et dans sa complexité extrêmement fragile. À chaque jour, je suis émerveillé.

1780 Alors, je retiens une parole de mon père concernant, on pourrait dire, toutes les manœuvres, les essais que Nouveau Monde Graphite a pu, disons, démontrer depuis le début du projet à Saint-Michel-des-Saints, mon père m'a toujours dit qu'à vouloir trop prouver, on sème le doute.

1785 Alors, j'ai un petit vidéo, je voulais vous remercier tout le monde de m'avoir écouté, et puis je vous remercie de votre attention, en espérant que j'ai pu éclaircir l'ensemble de cette audience. Encore merci à tous et puis techniquement, ça devrait marcher.

1790 Le lac Saint-Sébastien, un accident sur la 131 à 4 kilomètres de chez nous, a fermé l'autoroute 7,5 heures. Ce n'est même pas avec un poids lourd. La neige juste dans mon châssis de cuisine. Ma copine qui fait de la bonne bouffe. En arrière de chez nous, quand je regarde à côté. C'est un ciel sans poussière. Le lac Saint-Sébastien, regardez les plages. À deux heures de Montréal, on ne trouve pas ça. La forêt, juste à côté quand je mets les pieds à terre. Ça, c'est ce matin au petit pont, là, il était là. Et puis c'est tout.

1795 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup pour le témoignage...

**M. CLAUDE BOUTIN :**

1800 Ah, attendez, attendez, c'est vrai, c'est vrai, ne bougez pas, j'ai une petite technologie et je ne suis pas vite, moi, là-dessus. J'ai deux petits vidéos. Il y en a un qui est de 3 secondes, alors j'aimerais avoir votre attention. Ça, c'est la petite couleuvre, c'est ma copine, alors vous pouvez voir qu'elle existe et puis elle l'a remise tout de suite à terre. Alors, c'est le 13 septembre l'année passée, quand on faisait du bois. Et voilà, elle est disparue. Alors, vous vous demandez pourquoi qu'on ne les trouve pas? Ce n'est pas trop long.

1805 Et puis, dernière fois, soyez très rapide, ça dure 3 secondes. Oh, attendez, attendez, petit problème technique.

1810 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous avez des arbres assez spéciaux dans votre cour?

1815 **M. CLAUDE BOUTIN :**

Oui, oui. Moi, c'est partout alentour de chez nous. J'ai 11 montagnes alentour de chez nous. Alors, monsieur Steve va mettre l'arbre, puis on va repartir, je vous demande une attention de 3



secondes. Regardez la vitesse du véhicule qui passe à, on pourrait estimer à 70 km/h parce que... vous allez voir, vous allez voir un véhicule passer.

1820

**LA PRÉSIDENTE :**

On l'a vu.

1825

**M. CLAUDE BOUTIN :**

D'accord, mais là, c'est parce que l'arbre est à la mauvaise place. En tout cas, c'est parce que là, l'arbre n'est pas à la bonne place, là, mais...

1830

**LA PRÉSIDENTE :**

Le sauveur du CSPQ n'a pas pu le tourner de bord, l'arbre. Ce n'est pas grave.

**M. CLAUDE BOUTIN :**

1835

Pour vous expliquer tout simplement que pour le véhicule qui passe à 70 km/h, maximum avec les conditions routières, que le vent est au moins à 70 km/h dans l'autre sens et venant de la 131 Nord, donc de Saint-Michel, ce qui explique ma peur vis-à-vis ce projet et, évidemment, je suis vraiment contre.

1840

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Je vous remercie beaucoup. Moi, j'avais une question plus sur le mémoire. Dans votre mémoire, vous parlez, puis je crois que c'était certaines de vos questions aussi dans la première partie. Dans le fond, dans les périodes de crue, il y avait des inquiétudes au niveau de la route Matawin Est?

1845

**M. CLAUDE BOUTIN :**

Oui.

1850

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce qu'elle demeure accessible, cette route-là? Est-ce que les voitures...

1855

**M. CLAUDE BOUTIN :**

Non, non.

1860 **LA PRÉSIDENTE :**

Elle ferme?

1865 **M. CLAUDE BOUTIN :**

C'est fermé, puis c'est dommage...

**LA PRÉSIDENTE :**

1870 C'est combien de temps?

**M. CLAUDE BOUTIN :**

Bien, ça peut durer à peu près une semaine, là. Une semaine à dix jours.

1875

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça, c'est le tronçon entre 131...

1880 **M. CLAUDE BOUTIN :**

Ça, c'est le pont Plouffe, là. Ça arrive directement en bas sur la rivière Matawin, sur le chemin Matawin Est, donc c'est le pont entre le chemin des Cyprès et donc le pont Plouffe, il arrive de l'autre côté au chemin Matawin Est où la première avenue qui était projetée.

1885

**LA PRÉSIDENTE :**

Donc, c'est avant le domaine Lagrange.

1890 **M. CLAUDE BOUTIN :**

Entre le domaine Lagrange et la rivière Matawin. C'est exactement, si on part du domaine Lagrange, là, si on ne va pas vers la mine, on va l'autre côté, donc vers le nord, directement, on tombe à la rivière et puis j'aurais aimé vous montrer le niveau de la rivière, je n'ai pas eu assez de temps, je ne suis pas professionnel, mais le niveau de la rivière arrive au pont et puis c'est fermé,

1895

puis même que je pense que le centre-ville – on a fait les nouvelles, je vous avais déjà parlé de ça – Saint-Michel-des-Saints, que c'était fermé au niveau de la crèmerie, qu'il y avait un détour par le chemin...

1900 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais ça, est-ce que c'est à chaque année?

1905 **M. CLAUDE BOUTIN :**

... par justement, ils ont fait un détour par le chemin Sainte-Cécile, par le domaine Lagrange pour revenir, Matawin Est, puis arriver au niveau de la pharmacie où il y a la petite école, là. Où il y a le dos d'âne. Alors, ça, c'est vraiment la région.

1910 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, est-ce que c'est à chaque année ou...

1915 **M. CLAUDE BOUTIN :**

À toutes les années, tout le monde peut corroborer les faits.

**LA PRÉSIDENTE :**

1920 C'est bien. Puis sinon, évidemment, on va analyser l'ensemble du mémoire. Je ne sais pas si, Monsieur Locat, vous avez des questions? Il y avait peut-être une précision. De mémoire – des fois elle est bonne – vous venez de Saint-Zénon où vous avez un chalet?

1925 **M. CLAUDE BOUTIN :**

Non, moi, j'ai 56 ans, j'ai resté 50 ans de ma vie, j'ai travaillé fort, j'ai vu toute la circulation, ma copine et moi, on s'est dit : c'est assez avec la venue des cônes, la venue de la... Dix/30, même Dix/30, il est...

1930 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais là, vous habitez où, maintenant?

**M. CLAUDE BOUTIN :**

1935

Je vous dis qu'on était tannés, on est venus ici. Ça fait six ans que je suis dans la région puis je ne compte pas décoller.

**LA PRÉSIDENTE :**

1940

Non, mais ce n'est pas ça, mais c'est important de savoir où est votre maison, est-ce que vous êtes proche du projet?

**M. CLAUDE BOUTIN :**

1945

Moi, je suis à Saint-Zénon. Moi, je suis à côté du lac Saint-Sébastien.

**LA PRÉSIDENTE :**

1950

O.K., c'est ça. Donc, c'est un lac plus au sud?

**M. CLAUDE BOUTIN :**

1955

Ah, c'est le lac juste à la suite et puis c'est un lac, comme vous avez vu, on n'a pas le droit d'embarcations moteur, ils disent : 9 forces. Il y a un ponton avec un 9 forces. Et puis l'autre embarcation, c'est quand il y a les fêtes de la Saint-Jean ou des petites choses comme ça, pour la sécurité publique, une petite chaloupe que la ville, en cas qu'il y ait quoi que ce soit, mais à tout... la raison pourquoi ils empêchent les crèmes solaires et puis le stuff pour les bibittes, là, c'est que c'est un endroit migratoire incroyable et puis on peut marcher pendant un demi-kilomètre, puis on n'a même pas de l'eau au cou. Et puis il y a des oies, il y a toutes sortes... il y a des grenouilles là-dedans au printemps puis choses que plusieurs personnes sur la planète pourraient envier, parce que j'ai entendu parler qu'il y a du monde qui paie 200-300 \$ pour ça, ils se mettent les pieds dans un bassin avec les petits poissons pour les peaux mortes, là. Bien, là-bas, ça ne coûte rien.

1960

**LA PRÉSIDENTE :**

1965

Merci beaucoup!

**M. CLAUDE BOUTIN :**

1970

D'accord.

---

**M. CARL MARINEAU**

1975

**LA PRÉSIDENTE :**

1980

J'inviterais maintenant monsieur Denis Fillion, s'il est parmi nous parce qu'il n'a pas confirmé. Non, il n'est pas là? Donc, j'inviterais Carl Marineau. Si personne d'autre ne s'est enregistré derrière, ce serait la dernière intervention. Bonjour!

**M. CARL MARINEAU :**

1985

Bonjour! Mon nom est Carl Marineau, je suis originaire de la région. J'ai même travaillé ici avant 2006, avant la fermeture de l'usine à un très jeune âge, mais par la suite, ça m'a amené à m'expatrier dans une autre région, vu que l'emploi était plus déficient.

1990

Donc, j'ai abouti dans les régions de l'Abitibi et j'ai commencé à travailler dans le domaine minier à partir de là, donc j'ai appris à connaître ce que je ne connaissais point, venant d'une région qui était forestière, a priori, et toute ma famille a travaillé dans le domaine forestier.

1995

Donc, mon expérience, c'est ça. C'est que j'ai vu différents projets, différents sites, l'amélioration avec le temps des différents projets aussi, donc j'ai été un des témoins privilégiés ici de voir le projet quand il s'est amené puis de pouvoir pas nécessairement de l'analyser, mais de pouvoir regarder qu'est-ce qui s'en venait vraiment à Saint-Michel-des-Saints, de quel genre de projet qu'on parlait, est-ce que c'est vraiment un projet aussi vert qu'il était mentionné? C'était quoi les avancées, c'était quoi les actions qui étaient prises pour représenter cette demande-là.

2000

Puis j'ai été agréablement surpris de la facilité à obtenir des informations durant différentes audiences, que ce soit les audiences de différents groupes, en fait, j'ai assisté à plusieurs, à différents d'entre elles. Et j'ai aussi un certain attachement à mon village d'où je viens, puis ça a toujours été mon but de ne pas partir, mais de rester. Mais cette situation-là n'a pas été possible avec qu'est-ce qui est arrivé dans le domaine forestier.

2005

Moi, je veux juste vous parler de mon expérience de moi avant que les événements arrivent quand j'étais ici. Comme on a parlé, plusieurs personnes on a déjà mentionné, l'école, c'était quoi les quantités de personnes, l'ambiance, la vie sociale et ces choses-là. Mais à partir de 2006, ça a totalement changé, ça a été totalement autre chose.

2010

Mais il faut reconnaître que Saint-Michel, ça faisait plus de, sûrement plus de 40 ans et plus que ça vivait de ce mode de vie là, forestier, de grand-père en fils, en père en fils, en fait, et notre connaissance de la mine était inconnue. Et qu'est-ce qu'on ne connaît pas, automatiquement, on en a peur. Puis je dis ça très, très largement.

2015

Moi-même, je ne connaissais pas les mines avant de travailler là-dedans et, pour moi, c'était un gros trou, une grosse... c'était très dommageable puis il n'y avait qui était fait puis c'était les multinationales qui détruisaient tout. Je ne dis pas que ça n'a jamais été le cas, mais je dis juste que dans mon expérience, qu'est-ce que j'ai vu, j'ai vu des entreprises qui tentaient de réduire les impacts puis avec qu'est-ce que j'ai pu entendre de la minière ici, j'ai vu des choses qui sont à la fine pointe de la technologie, dans le sens que c'est les nouvelles normes, les nouvelles manières de fonctionner, puis ça m'a beaucoup rassuré, de ma part.

2020

2025

Je dirais aussi, avant que je l'oublie, mais j'ai adoré aussi que le BAPE, la manière de fonctionner, c'est le premier BAPE que j'assiste, j'ai surtout regardé au niveau des webdiffusions vu que j'étais souvent à l'extérieur, mais ça m'a permis de suivre les différents intervenants puis comprendre les inquiétudes de chacun, puis je trouve que ça a été une des bonnes manières de présenter des opinions puis de pouvoir en discuter puis de pouvoir y répondre directement. C'est peut-être une des solutions qui auraient dû être envisagées dès le départ, dans certains commentaires que j'ai entendus.

2030

Un autre des points que vous avez mentionnés durant le BAPE c'est, O.K., la mine c'est 26 ans, qu'est-ce qui s'en vient par la suite? Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui n'étaient pas nécessairement des représentants de ma génération, qui ne voyaient pas nécessairement plus loin que ça, qui pour eux, c'était le présent puis c'est ça qu'ils voyaient.

2035

Moi, bien, je suis un petit peu plus jeune que les monsieurs et les madames qui sont passés, puis ce que je vois c'est qu'une minière a une responsabilité de pouvoir donner une vitalité économique autre que juste minière, mais c'est aussi une responsabilité des citoyens, des autres industries. Je veux dire, le domaine forestier n'a pas respecté – il n'a jamais eu cet engagement-là, mais il n'a pas respecté non plus l'après-forestier.

2040

2045

Puis je pense que c'est une bonne manière de pouvoir analyser ça puis de voir comment qu'on pourrait créer une vitalité économique diversifiée. Donc, oui, la mine, ça l'a une pérennité, c'est-à-dire que le minerai va être sorti à un certain moment puis on ne pourra pas nécessairement faire ça pendant des centaines d'années, mais cette expérience-là, cette connaissance-là qui peut être donnée aux jeunes, donner des emplois – moi, je ne connaissais pas le domaine minier, donc je n'ai jamais rêvé de travailler là-dedans, ça a été un concours de circonstances dans lequel je me suis rendu là, mais c'est un travail que j'adore et que j'ai beaucoup de plaisir. Et je suis content qu'aujourd'hui, bien, que ce soit présenté aux jeunes d'ici puis que ce ne soit pas nécessairement un inconnu.

2050

Donc, juste le fait de montrer qu'il y a autre chose que le forestier ou que le récréotouristique, ça amène une part importante pour moi au développement des jeunes en région. Ça fait que ce serait un des points que je voulais absolument mentionner.

2055

On parle de jeunes, on parle d'école, on parle d'institution, on a parlé du CLSC, on a parlé de plein de choses qui sont venues ici bien avant que les villégiateurs arrivent. On n'a rien contre eux autres, mais je veux dire, c'était des besoins. On parle d'école, on parle de CLSC, mais on parle aussi d'institutions gouvernementales pour les personnes âgées qui peuvent être retraitées, ces choses-là, ça a été installé là parce qu'il y avait du monde avant qui avait un travail puis il y avait une raison de subsistance d'un village.

2060

Je veux juste dire qu'on respecte tout... moi-même, je veux revenir dans ma région puis j'aimerais y finir mes jours ici avec ma famille puis tout ça, puis je n'ai aucune crainte que la mine va m'empêcher de faire ça. Je veux juste dire qu'il faut trouver une manière de maintenir ces institutions-là. Parce que présentement, aussi rose que plusieurs personnes peuvent peut-être penser que ça l'est présentement, on est très, très, très loin de qu'est-ce que c'était dans les années 2000 ici, là. On avait une vitalité sociale, économique, culturelle qui n'était pas enviée nulle part. Et je ne peux pas dire qu'on a récupéré ça. Oui, on a frappé le fond du baril, on commence à remonter, on est loin d'avoir les mêmes standards qu'on avait avant.

2065

2070

Puis je pense que plusieurs l'ont mentionné, ça passe par l'entraide, par les communications, par des entreprises, par des nouvelles technologies, puis si on n'amène pas d'éducation à travers ça, on ne réussira pas. Donc, les jeunes, les écoles, les familles, tout ça c'est interrelié puis ça fonctionne ensemble.

2075

Donc, je n'ai pas énormément de choses à faire, mais le seul fait que je voulais mentionner, mon souhait, en fait, c'est que ma région revienne ce qu'elle était préalablement, c'est-à-dire une région d'avenir pour toutes sortes de gens. Que ce soit des gens de carrière, d'éducation, des retraités, toutes sortes de personnes qui ont droit à leur coin de pays, mais qui ont droit aussi de prospérer. Parce que présentement, il y a beaucoup plus de survie que de vie ici à Saint-Michel. On est avec des salaires qui sont souvent dans le récréotouristique, pas nécessairement les plus enviables. Mais ces gens-là ont le droit à plus, ils ont droit, mais il n'y a pas d'option présentement.

2080

2085

Ça fait que ça ne peut pas être juste la mine, il faut que ce soit diversifié. Donc, La Granaudière ou d'autres entreprises, d'avoir des programmes pour l'entrepreneuriat, ces choses-là. Donc, j'encourage vraiment fortement à ce que mon village devienne multidisciplinaire puis qu'il fasse les actions pour l'aider, mais je pense que la minière a une responsabilité, mais je pense que la communauté et les instituts gouvernementaux en ont une eux aussi.

2090

Donc, ça fait pas mal le tour de mes points que je voulais amener.

**LA PRÉSIDENTE :**

2095 Et comme vous nous avez suivis en webdiffusion, vous avez vu qu'il y a plusieurs visions d'avenir.

**M. CARL MARINEAU :**

2100 Oui, tout à fait.

**LA PRÉSIDENTE :**

2105 Et ce qu'on a eu aussi hier. Donc, avez-vous une recommandation à offrir à la commission sur comment concilier les visions d'avenir? La démarche pour se rendre à une conciliation?

**M. CARL MARINEAU :**

2110 Bien, la première, je sais qu'elle est pratiquement déjà en place, là, qui est la venue d'un DEP régional, ici, va aider à niveler vers le haut, parce que, je veux dire, notre école, aussi petite qu'elle soit, était mal vue au niveau du décrochage et ces choses-là. Il y a beaucoup de gens qui aujourd'hui regrettent peut-être leur choix d'être parti de l'école trop jeune, bien, ils auraient l'occasion de se mettre à niveau dans une discipline qui pourrait leur amener un futur plus intéressant. Je pense que ça peut aller plus loin que juste un DEP, mais il faut y aller aussi... il faut savoir marcher avant de courir, tout simplement.

2115 **M. CARL MARINEAU :**

Parfait, je vous remercie beaucoup. Est-ce que vous avez une question, Monsieur Locat?

2120 **LE COMMISSAIRE :**

C'est bien.

**LA PRÉSIDENTE :**

2125 Merci.

**M. CARL MARINEAU :**

2130 Merci.



**LA PRÉSIDENTE :**

2135 Alors, il y a encore quelques étapes à franchir maintenant, mais ce serait la dernière expression... ceci met fin à l'expression d'opinions à la commission.

2140 Bien, d'abord, je voudrais dire que nous sommes très reconnaissants par le temps que vous avez consacré à cet exercice de démocratie participative et tous vos mémoires, incluant les verbaux, totalisent plus de 100 mémoires et témoignages, ce qui est élevé pour une commission du BAPE. Donc, nous sommes conscients que c'est exigeant et les délais sont courts. Mais merci beaucoup d'avoir fait votre devoir citoyen.

2145 Nous espérons que ce moment vous a permis aussi d'entendre vos pairs et vous comprendre mieux, tenter de trouver des solutions adaptées à vos valeurs.

2150 Nous, le BAPE, on continue notre analyse, notre commission, mais vous pouvez très bien continuer ce dialogue, ces idées entre vous-mêmes et en espérant que les recommandations nous aiderons.

---

**RECTIFICATION**  
**Mme SUZANNE THIBAUT**

2155 **LA PRÉSIDENTE :**

2160 Alors, maintenant, j'aimerais passer à l'étape des rectifications. Alors, nous avons trois demandes de rectification. Et, ensuite, comme j'avais annoncé, nous aurons aussi des questions pour l'initiateur, là, pour certaines clarifications que nous voulions faire, et ensuite je procéderai au discours de fermeture. Je vous invite à rester jusqu'à la fin et, évidemment, je reparle encore du sondage, ça nous aide beaucoup à savoir, à connaître vos opinions.

2165 J'aurais aussi une petite demande spéciale pour le sondage, c'est juste nous dire si ça vous a aidés, le 14, quand on est passés le 14 janvier. C'était quand même une initiative, une nouvelle initiative du BAPE de venir vous donner une formation le 14, une rencontre préparatoire le 14 janvier. Alors, si vous pouvez l'inscrire derrière à la main, si ça vous a aidés ou si vous ne l'avez pas utilisé, juste question que ça nous aide à avancer.

2170 Alors, j'inviterais madame Suzanne Thibault pour une rectification.

**Mme SUZANNE THIBAUT :**

Alors, rebonjour, Monsieur le Commissaire et Madame la Présidente.

2175

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonjour!

2180

**Mme SUZANNE THIBAUT :**

Hier, vous m'avez posé une question qui était, à savoir, qu'est-ce qu'une personne qui est inquiète pour sa santé, qu'est-ce qu'elle peut faire et j'avoue que je suis restée plutôt bouche bée et j'ai sauté sur vos suggestions de réponse, mais je n'ai pas vraiment donné ma réponse à moi. Ça m'a chicotée, par la suite, et je me suis vraiment demandé c'est quoi la réponse à cette question-là que j'aurais, moi. Alors, je voudrais y répondre en quatre points, si vous permettez.

2185

Première chose, je pense que la première chose à faire, c'est de vraiment venir s'exprimer ici ou à des endroits où les personnes vont être entendues et espérer que ça va donner fruit.

2190

La deuxième chose c'est de vraiment, si une personne s'aperçoit qu'elle a des symptômes qui empirent, par exemple un asthmatique qui voit qu'il respire moins bien et tout ça, c'est évidemment de consulter son propre médecin. Souvent, on peut augmenter les médicaments. Dans certains cas, je ne vous donnerai pas d'exemple parce que je ne veux pas affoler personne ou déprimer personne, mais dans certains cas, les ressources de médicaments ou les traitements médicaux sont limités et il y a des choses que, malheureusement, l'environnement pourra impacter sans que la médecine puisse faire grand-chose.

2195

Troisième chose, c'est que la personne pourrait déménager, ce qui n'est pas toujours évident pour tout le monde. Plusieurs personnes devraient vendre leur propriété pour déménager et ça ne va pas de soi.

2200

Et, le quatrième point auquel je veux m'adresser, c'est les études qui sont faites pour relier les maladies avec des problèmes environnementaux, c'est des études de population. Ce n'est pas des études individuelles. Alors, une personne qui a vraiment l'impression que l'environnement nuit à sa santé, c'est très difficile pour lui de faire des démarches pour essayer que les choses changent ou pour essayer d'être compensé.

2205

Même dans les exemples très connus mondialement, l'amiante, l'amiantose et le cancer, le lien entre ces trois choses-là est reconnu par tout le monde, mais même les patients qui développent un cancer et qui ont travaillé dans une mine d'amiante, ils doivent faire toute une

2210

série de démarches administratives, ils doivent subir toute une série d'examens médicaux, ils doivent rencontrer plusieurs spécialistes avant que dans leur cas, on puisse dire : oui, vous, on accepte qu'il y a un lien entre les trois... entre l'environnement et votre maladie.

2215

Et souvent, une personne qui a un cancer, qui est en chimiothérapie, elle n'a pas l'énergie de faire toutes ces démarches-là et les patients que j'ai eus, qui ont eu des cas d'amiantose et qui ont fait les démarches m'ont dit : je l'ai fait pour laisser quelque chose à ma progéniture parce que pour moi, la compensation financière, elle est trop tard, et c'est dérisoire par rapport à la valeur de ma vie.

2220

Et une dernière chose que je voudrais dire, c'est il y a une personne que je connais ici dans le domaine de Lagrange qui a été bouleversé par le projet minier, qui a eu des problèmes d'anxiété, d'insomnie, et cette personne-là a fait un infarctus dans la dernière année. Et je pense qu'il n'y a personne qui va pouvoir savoir, s'il n'y avait pas eu de projet minier, est-ce que cette personne-là aurait eu quand même son infarctus ou non? Je pense que personne qui le saura, mais c'est une possibilité.

2225

**LA PRÉSIDENTE :**

2230

Ce que vous dites c'est que le cause à effet n'est pas toujours facile à...

**Mme SUZANNE THIBAUT :**

2235

Bien, c'est ça. Sur des populations, on peut faire les analyses puis dire : oui, tant de personnes qui ont été exposées à telle chose, on a vraiment une quantité plus importante de telle maladie que les gens qui n'ont pas été exposés. C'est comme ça qu'on fait le lien et, parfois, on peut relever des niveaux toxiques dans le sang puis là, c'est plus clair. Mais souvent, c'est des études populationnelles et le cas par cas, c'est très difficile pour une personne de faire accepter qu'il y a un lien dans sa condition médicale et ce qui se passe dans l'environnement.

2240

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais c'est bien, vos réponses. C'est excellent. Bien, je veux dire, ça va nous aider à comprendre, mais la nature de ma question était, et je m'excuse si elle n'était pas si claire parce que nous-mêmes, on est nous-mêmes en enquête, nous-mêmes on se pose des questions, évidemment vous enrichissez notre réflexion puis là, des fois, on improvise une question puis moi, je l'ai improvisée quand j'ai vu les mémoires liés à la santé de certaines personnes à Lagrange puis je me posais la question, j'essayais de me mettre dans vos souliers, là, si moi j'étais dans cette situation-là, qui je téléphone.

2250

2255

Dans le fond, je me disais, on lit l'étude d'impact, elle sert, c'est un outil de prise à la décision qui anticipe les problèmes, essaie d'identifier les problèmes de santé potentiels, encore là sur une population moyenne. Mais quelqu'un qui a une situation vulnérable, donc qui n'est pas dans la moyenne – on le sait déjà – donc s'il y a un problème de poussière puis on est asthmatique, là, il y a une connexion.

2260

Là, je me disais : si je suis asthmatique, est-ce que j'appelle le CLSC? C'est quoi, la démarche que je fais? J'appelle le CSLC de Saint-Michel-des-Saints? J'appelle Nouveau Monde Graphite, on s'assoit, on fait une réunion? C'est quoi la démarche pour savoir, pour planifier mon problème de santé, disons. Est-ce que mon problème de santé va être tel que je dois partir ou, en principe, avec les experts que j'ai autour de moi, ça devrait être correct puis je peux rester.

2265

C'était un peu ça la nature de ma question puis sincèrement, on n'était pas certains parce que le problème – nous, on fait partie de la procédure d'évaluation d'impact qui n'est pas spécifique à un individu. Alors, nous on regarde en général, comment ça vous impacte. Mais s'il y a un individu qui a une condition particulière, la démarche individuelle – puis c'est sûr que nous, on peut parler de ces enjeux-là de démarche individuelle, mais pour nous aider à l'enquête, on souhaite savoir quelle est cette démarche qui doit être faite, puis est-ce qu'il y a un flou? Est-ce que le citoyen, il est dans un flou?

2270

**Mme SUZANNE THIBAUT :**

2275

Il est dans un flou total.

**LA PRÉSIDENTE :**

2280

C'est ça. Bien, je m'étais dit, si les médecins ne le savent pas ici, bien, on va peut-être, on va étudier, on va enquêter, voilà. Merci beaucoup.

---

**Mme JOSÉE MÉTHOT**

2285

**LA PRÉSIDENTE :**

2290

J'inviterais maintenant madame Josée Méthot qui veut apporter un correctif? Voulez-vous passer votre correctif après Nouveau Monde Graphite ou avant? Ce n'est pas lié, c'est complètement séparé? O.K.

**Mme JOSÉE MÉTHOT :**

2295 C'est lié aux deux questions, à deux questions qui m'ont été posées, entre autres une sur la compensation si, par exemple, est-ce que Nouveau Monde nous a approchés puis quel serait pour moi le principe d'une compensation. Quand je vous ai dit que j'avais des correctifs à amener dans mon mémoire, les deux points en font partie, là, je ne les avais pas nécessairement approfondis.

2300 Dans le fond, un des modèles pour la compensation qui a été appliqué dans le cadre de la mine Niobec au Saguenay, ce modèle de compensation là qui est beaucoup plus approprié qu'une valeur marchande, ce que j'ai parlé vite fait tantôt puis que je vais rectifier dans mon mémoire, c'est plutôt un modèle de compensation qui est axé sur deux éléments : donc, la valeur de remplacement à neuf des résidences et des bâtiments d'appoint, cabanons, garages, et selon des équivalences dans un milieu semblable. Se projeter, est-ce que c'est, on compare au Mont-Tremblant, un milieu similaire, bordure de lac, tout ça.

2310 Et, additionnées à ça, des compensations additionnelles, donc un certain pourcentage pour couvrir des frais de déménagement, des frais de service professionnel, notaire, avocat, et puis des frais reliés à la vente.

2315 Donc, ça, je pense que c'est beaucoup plus approprié qu'une simple valeur marchande, valeur marchande qui, aujourd'hui, elle est déjà difficile à établir. On s'entend que le marché vient de complètement... il n'est plus comparable, il n'y a plus de moyen de vraiment dire : oui, mais si la mine n'était pas là. Bien, c'est parce que la mine est là. Donc, un expert, comment vraiment il s'y pencherait. Alors, je pense que ce n'est pas la meilleure chose. Alors, de 1) je voulais rectifier là-dessus.

2320 Et au niveau du comité de suivi, on m'a demandé, bon, qu'est-ce que je pense en termes de besoins financiers qui devraient être appropriés. Il y a un modèle en place à la mine de diamants Ekati sur les Territoires du Nord-Ouest qui eux ont un comité de surveillance – je trouve ça peut-être un petit peu plus approprié qu'un comité de suivi, surveillance ça dit vraiment qu'on vous regarde, on vous surveille – et puis lequel est indépendant, dans le fond, de la compagnie minière et son budget initial était près de 500 000 à 600 000. Aujourd'hui – indexé aussi – aujourd'hui, il est autour de 800 000.

2325 Et ça, ça permet de rémunérer des gens qui y travaillent de façon permanente...

**LA PRÉSIDENTE :**

2330 Pour combien d'années? Pas par année.

**Mme JOSÉE MÉTHOT :**

2335 Par année, oui. Donc, sur la durée effectivement du projet, permet de rémunérer trois employés, un dirigeant, deux employés permanents, des coûts d'expertise puis tous les autres coûts qui s'ensuivent. Donc, c'est ça.

---

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER**

2340 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. J'inviterais maintenant Nouveau Monde Graphite pour la rectification et ensuite, nous, on aura trois questions. Bonjour!

2345 **M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Bonjour! Frédéric Gauthier, Nouveau Monde Graphite. Donc, au niveau de la rectification, en fait, hier, c'est sur la rectification que j'ai faite hier...

2350 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous vous auto-rectifiez?

2355 **M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Je m'auto-rectifie.

**LA PRÉSIDENTE :**

Ah, écoute, tout est possible.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2365 Donc, c'est un courriel que j'ai envoyé ce matin, là, donc on m'a proposé de faire la correction directement ici. Donc, en fait, au niveau du tronçon sur la longueur des cours d'eau, donc en fait, là, j'avais dit 5 kilomètres entre l'embouchure du ruisseau à l'Eau Morte et le lac Taureau. En fait, là, c'est 19,5 kilomètres.

2370

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K., donc c'était juste une erreur...

2375 **M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

C'est quand même une différence, là.

**LA PRÉSIDENTE :**

2380  
Oui.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2385 Et l'autre que j'avais mentionné, l'effluent final, embouchure ruisseau à l'Eau Morte, c'était bon, là, donc 14,5 kilomètres.

**LA PRÉSIDENTE :**

2390 Parfait.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2395 Ensuite de ça, juste en fait, par rapport au protocole, il a été mentionné que celui de Niobec était exemplaire...

**LA PRÉSIDENTE :**

2400 Oui, le protocole d'acquisition.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Oui, d'acquisition, le Guide bon voisinage chez Niobec, en tout cas...

2405 **LA PRÉSIDENTE :**

On sait de quoi on parle.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2410

Oui, c'est ça. En fait, là, de mémoire, je crois que là-bas, il n'était pas question d'un kilomètre, là, c'était vraiment les propriétés qui étaient contiguës, là, au site minier.

2415

Ensuite de ça, peut-être aussi un mot sur le comité indépendant que je viens d'entendre. Il y a eu une expérience à Malartic qui s'est relevé en quelque sorte...

**LA PRÉSIDENTE :**

2420

Là, c'est peut-être plus un commentaire, par exemple, ce n'est pas une rectification.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Mais il y a eu un...

2425

**LA PRÉSIDENTE :**

Non, dans le sens que nous...

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2430

Il y a eu un exemple à Malartic, voilà.

**LA PRÉSIDENTE :**

2435

J'entends, c'est bon. Mais il faut faire confiance à la commission, elle est capable de peser les pour et les contres.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2440

Parfait. Donc, c'était mes rectifications.

---



**QUESTIONS DE LA COMMISSION  
À L'INITIATEUR DU PROJET**

2445

**LA PRÉSIDENTE :**

2450

Les rectifications, c'est bon. Donc, nous, on avait trois questions, deux qu'on a annoncées à l'avance, donc l'article 10.2 de l'entente, donc sur le transfert, la transférabilité totale et entière de l'entente du 400 000 \$ minimum et le 2 % de flux monétaires avant impôts, est-ce qu'effectivement, l'interprétation de madame Méthot est la bonne? Est-ce que c'est transférable avec les conditions qu'on a vues, là? Malheureusement, on ne les voit pas, là, mais...

2455

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Bien, en fait, oui, bien, c'est transférable. Donc, c'est dit, là. Donc...

2460

**LA PRÉSIDENTE :**

Elle, l'interprétation qu'elle en faisait, c'est que dans le fond, il y avait une forme de volontariat de l'acquéreur, là.

2465

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2470

Bien, pas selon mon interprétation. En fait, c'est selon ce qui a été convenu avec la municipalité, en fait, là. C'est ce qui a été entendu entre nous, c'est-à-dire que l'entente est transférable à un futur acquéreur. Donc, et la personne doit s'engager par écrit pour être liée à toutes les dispositions. Si la personne décide d'acheter le projet, donc doit s'engager par écrit sur qu'elle accepte finalement de poursuivre l'entente.

2475

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est ça. Mais donc, elle pourrait ne pas accepter de poursuivre l'entente.

2480

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Bien, c'est en lien, en fait, c'est une condition en quelque sorte, là, de... donc, c'est lié. L'entente est liée donc à...

**LA PRÉSIDENTE :**

Au projet?

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2485

Au transfert de projet, c'est ça. Donc pour dire ça clair, là.

**LA PRÉSIDENTE :**

2490

Bien, pourquoi il faudrait qu'en plus ils confirment par écrit? Ce que je veux dire, c'est que là, c'est signé entre les deux compagnies, en principe, si jamais vous étiez achetés, l'ensemble des documents légaux sont transférés au nouveau propriétaire?

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2495

Hum, hum.

**LA PRÉSIDENTE :**

2500

Mais là, l'entente, c'est comme si elle disait : en plus, il faut confirmer par écrit.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2505

Bien, en fait, c'est de la façon que c'est écrit, là, donc c'est... là, le pourquoi exactement, c'est...

**LA PRÉSIDENTE :**

2510

On va le réanalyser.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Mais par contre, c'était très... c'était entendu entre la municipalité et nous, c'était ça...

2515

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, il est signé ainsi.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2520

... c'était ça le principe.

**LA PRÉSIDENTE :**

2525

Mais vous, vous comprenez que c'est complètement transférable puis que ce n'est pas volontaire de ne pas souscrire à l'entente.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2530

C'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

2535

C'est bon. L'autre chose, c'est juste l'état des lieux sur les six triplex approuvés ou pas par la ville. C'est où que c'est rendu, le projet des six triplex?

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2540

Bien, en fait, actuellement, des triplex ne seraient pas autorisés au niveau du zonage à ce niveau-là, donc c'est des unifamiliales, je peux dire. Puis on a eu des discussions avec la municipalité, là, ça fait qu'il y aurait des... en fait, il y a la modification du plan d'urbanisme qui s'en vient, ça fait que nous, en fait, par rapport à ça, c'est offrir un maximum de logement, mais sans dénaturer le secteur. Donc, ce serait des triplex qui sont... en fait, le plan exact n'est pas encore établi, mais ce serait quelque chose qui s'harmonise au milieu forestier.

2545

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce qu'il va y avoir un changement de règlement, incluant consultation publique?

2550

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Bien, en fait, ça, c'est à la municipalité de répondre, là.

**LA PRÉSIDENTE :**

2555

Oui, c'est bon. On va leur demander.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2560

C'est sûr qu'après ça, si le règlement n'est pas modifié, on va se...

**LA PRÉSIDENTE :**

2565

Conformer.

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2570

En fait, c'est au niveau du plan d'urbanisme qui doit être modifié dans les prochains mois pour être conforme au schéma d'aménagement révisé de la MRC.

**LA PRÉSIDENTE :**

2575

Parfait, merci. Vous aviez une troisième question, Monsieur Locat?

**LE COMMISSAIRE :**

2580

Oui, c'était une précision. Vous avez indiqué que dans votre révision du plan, que vous remplacerez le convoyeur électrique par des camions. Pouvez-vous nous spécifier s'ils seront des camions au diesel ou électriques? Ou au diesel pour commencer et éventuellement électriques? Ou c'est quoi, finalement, les... qu'est-ce que vous envisagez de ce côté-là?

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2585

Bien, en fait, ça va être comme le reste, c'est-à-dire ça va être des camions diesel, lorsque les camions électriques ne sont pas disponibles et des camions électriques par la suite. Donc, dans les premiers cinq ans, ce sera peut-être, là... donc, on vise être électrique dès l'année 1, mais comme on a mentionné, on se donne une marge de manoeuvre de cinq ans pour être sûr de bien implanter cette mine électrique là.

2590

**LE COMMISSAIRE :**

2595

Est-ce que vous allez apporter, ou c'est peut-être déjà fait, une correction quant aux estimations pour les gaz à effet de serre du fait d'utiliser les camions pendant cinq ans pour transporter le minerai?

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

2600

Par rapport à ça?

**LE COMMISSAIRE :**

Oui.

2605

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Bien, lorsqu'on va préciser, en fait, au niveau de l'étude d'impact, je peux dire, ça n'a pas été réalisé, par contre on va devoir faire des calculs beaucoup plus... disons qu'actuellement c'était basé sur l'étude de faisabilité. Donc là, on rentre en phase d'ingénierie de détail, donc on va savoir avec beaucoup plus de détails quels seront les différents cycles de transport.

2610

On a déjà une très, très bonne idée, là. Puis aussi, bien, on a quand même surestimé de façon générale nos émissions, notamment via la livraison hors site qui était une hypothèse très, très, très haut niveau, je peux dire, là, c'est-à-dire 50 % livrés quelque part aux États-Unis par camion et 50 % livrés par bateau en Chine. C'était vraiment pour aller dans le cas le plus extrême, ce qui ne sera pas le cas, là, à ce niveau-là.

2615

**LE COMMISSAIRE :**

O.K., merci.

2620

**M. FRÉDÉRIC GAUTHIER :**

Donc oui, on va le réviser lorsqu'on va avoir plus de détails au niveau de nos...

2625

**LE COMMISSAIRE :**

Merci bien.

2630

---

### **DISCOURS DE FERMETURE**

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup.

2635

Alors, ceci met fin à la deuxième partie de l'audience publique ici à Saint-Michel-des-Saints. La commission est en dialogue avec Manawan pour trouver une autre date pour tenir les audiences à Manawan.

2640

Nous tiendrons aussi, si vous vous rappelez bien, une visioconférence le 3 mars. S'il y en a qui veulent faire des témoignages ou ce sera par visioconférence, il faut juste nous aviser aujourd'hui parce qu'il faut se préparer.

2645

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les documents déposés et les transcriptions dans les centres de consultation ainsi que dans le site Web du BAPE. Les centres demeurent ouverts tout au long du mandat, ainsi qu'un mois après la sortie publique du rapport du BAPE.

2650

Les personnes désirant exercer leur droit de rectification par écrit auront jusqu'au 5 mars pour le faire. Si vous n'êtes pas en mesure de respecter ce délai, veuillez en faire part à Annie St-Gelais, coordonnatrice de la commission, car, à défaut de le faire, la commission pourrait décider de ne pas l'accepter.

2655

Nous vous rappelons que ce droit sert uniquement à rectifier des faits et non à se prononcer sur les opinions émises par d'autres.

2660

La commission d'enquête poursuit ses travaux et le rapport sera déposé au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au plus tard le 26 mai 2020. Le ministre disposera de 15 jours pour rendre le rapport public.

2665

Le rapport du BAPE inclut entre autres une fiche synthèse courte, un sommaire du rapport, un rapport complet dont le chapitre 2 est consacré aux préoccupations du public et une conclusion. Veuillez le lire en fonction de vos intérêts et de vos préoccupations. Ils font typiquement environ une centaine de pages, mais cela peut varier en fonction du projet.

2670

Ce rapport comportera des constats et des avis. Un constat porte sur une observation, alors qu'un avis traduit l'opinion de la commission. Un constat réfère à l'action de consigner ce que les membres de la commission et son équipe ont vu et entendu et à énoncer les faits qui ont été démontrés au cours de l'enquête. L'avis identifie habituellement une action qui incombe à la personne à qui il s'adresse.

2675

Si vous avez des questions sur la manière qu'est construit ce rapport, n'hésitez pas à nous écrire. Évidemment, dépendamment de la date, il faudra l'écrire soit au BAPE ou soit à la commission.

2680

Les participants peuvent suivre nos correspondances avec l'initiateur du projet ainsi que les personnes-ressources sur notre site Web.

La commission d'enquête réitère son appréciation aux personnes qui se sont intéressées à ses travaux en posant des questions, en déposant un mémoire ou en participant à l'audience publique. Elle remercie également les personnes-ressources et l'initiateur pour leur collaboration à ce processus public.

2685

Nous espérons que vous avez apprécié le service rendu par notre commission et le BAPE et nous vous encourageons à exprimer votre point de vue dans notre questionnaire disponible à l'arrière de la salle. Ceci nous permet de nous évaluer et de comprendre vos besoins et vos attentes.

2690

Encore merci pour vos contributions et bonne fin de journée!

### **AJOURNEMENT**

2695

**SÉANCE AJOURNÉE AU 3 MARS 2020 À 9 H**

2700

---

Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis au moyen d'un enregistrement numérique, le tout selon la loi.

2705

ET J'AI SIGNÉ :

2710



Yolande Teasdale, s.o./o.c.r.